

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

CONSTITUTION
DE
NOTRE TRES SAINT-PERE LEON XIII

Pape par la divine Providence

Par cette Constitution les indulgences du jubilé de l'année 1900 sont accordées aux religieuses, aux oblates, aux tertiaires et aux jeunes filles ou femmes vivant dans les monastères ou pieuses communautés, ainsi qu'aux ermites, aux infirmes, aux prisonniers, aux captifs, avec les pouvoirs opportuns en ce qui touche les absolutions et les commutations de vœux.

LÉON, ÉVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

Ad perpetuam rei memoriam

NOUS avons médité sur la charité infinie du Pasteur éternel, qui « appelle ses propres brebis par leur nom (1) », « afin qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient avec plus d'abondance (2) » et qui non seulement attend qu'elles viennent se réfugier dans son sein, mais encore va au-devant d'elles. Et c'est pourquoi Nous avons conçu le projet d'ouvrir le trésor des libé-

(1) Jean, X, 3.

(2) Jean, X, 10.

ralités apostoliques, durant l'année prochaine, qui est celle du jubilé, aux personnes mêmes que leur condition ne laisse pas libres de tenter le voyage prescrit vers cette Ville sacrée et vers les tombeaux des bienheureux apôtres.

Nous avons donc voulu que l'on ne vît pas demeurer infructueuses la foi et la piété de beaucoup de fidèles qui eussent entrepris un tel voyage avec le plus grand zèle s'ils n'étaient retenus par la clôture de leur monastère, par les liens infrangibles de la captivité, ou par quelque infirmité corporelle. Les adoucissements que Nous inspire en leur faveur Notre bienveillance ne seront pas seulement conformes aux besoins ou aux intérêts de ces fidèles, mais ils auront encore des conséquences fructueuses pour le salut commun de tous les chrétiens. Lorsqu'en effet tant d'hommes séparés des autres par la pureté de leur vie, par l'ardeur de leur piété, par la pénitence ou par le malheur uniront leurs prières et leurs larmes, Nous pourrons concevoir une bien plus ferme espérance de voir apaisée la divine miséricorde.

Pour ces motifs, Nous avons résolu de faire connaître dans quelles conditions opportunes, en vertu des présentes lettres, peuvent participer aux absolutions accordées et au Jubilé plénier les hommes et les femmes qui vivent d'une façon assidue dans les ermitages, les monastères et les maisons religieuses, ou qui sont retenus en prison, ou encore qui sont empêchés par la maladie ou les infirmités de venir vénérer les tombeaux des apôtres et les basiliques patriarcales de Rome.

Les personnes auxquelles s'étendent ces prévoyantes dispositions sont les suivantes :

I. — Toutes les religieuses qui ont fait des vœux solennels et qui résident dans les monastères, soumises à

une perpétuelle clôture, ainsi que celles qui accomplissent leur noviciat, ou qui demeurent dans les couvents soit pour les besoins de l'éducation, soit pour quelque autre raison légitime. Ces dispositions concernent aussi les religieuses des monastères de cette catégorie qui sont obligées de sortir de ces maisons pour recueillir des ressources.

II. — Les Oblates, unies par les liens d'une vie commune et, dont les règles ont été approuvées par le Siège apostolique, soit d'une façon permanente, soit à titre d'essai. A ces oblates il faut joindre leurs novices, les jeunes filles dont elles font l'éducation, et les autres personnes habitant avec elles, quoique aucune ne soit astreinte à un clôture sévère.

III. — Les tertiaires vivant en commun sous un seul et même toit, ainsi que leurs novices également, et leurs élèves, et les autres personnes habitant avec elles, quoiqu'elles ne soient nullement assujetties à une rigoureuse clôture, quoique d'autre part leur institut n'ait pas été jusqu'à présent approuvé par le Siège apostolique, et ne doive pas être regardé comme tel en vertu des présentes autorisations.

IV. — Les jeunes filles et les femmes vivant dans des maisons réservées à leur sexe, quoiqu'elles ne soient ni religieuses, ni oblates, ni tertiaires, et bien qu'elles ne soient soumises à aucune clôture. Nous décidons et déclarons que toutes les personnes que Nous avons énumérées pourront jouir des faveurs et privilèges accordés par la présente constitution, aussi bien à Rome qu'au dehors, quelles que soient leur résidence et leur nation.

V. — Nous accordons les mêmes facultés aux anachorètes et aux ermites, non toutefois à ceux qui sans être tenus par aucune règle de clôture vivent soit en com-

munauté, soit solitairement sous la direction des Ordinaires, en obéissant à des lois ou à des règles fixes. Ces Lettres concernent ceux qui consacrent leur vie à la contemplation dans une clôture continue sans être perpétuelle et dans la solitude, même s'ils sont membres de quelque ordre monastique ou régulier. Tels sont un certain nombre de Cisterciens, les Chartreux, les moines et les ermites de Saint-Romuald.

VI. — Nous étendons les mêmes faveurs aux chrétiens de l'un ou de l'autre sexe qui se trouvent en captivité, au pouvoir des ennemis, et aux fidèles qui sur quelque point du monde sont incarcérés pour des motifs d'ordre civil ou d'ordre criminel. Il en sera de même quant aux hommes qui subsistent la peine de l'exil ou celle de la déportation, qui se trouvent condamnés aux galères ou ailleurs aux travaux forcés, enfin pour les religieux qui sont retenus prisonniers dans leurs couvents, ou à qui les ordres de leurs supérieurs ont assigné un séjour fixé, comme lieu d'exil ou de déportation.

VII. — Nous voulons que les mêmes facultés soient pareillement accordées aux infirmes de tout sexe, de tout ordre et de toute condition, soit que déjà ils se trouvent en proie hors de Rome à quelque maladie qui au jugement du médecin les empêche de se rendre dans cette ville durant l'année du jubilé, soit que, quoique convalescents, ils ne puissent sans un grave inconvénient entreprendre le voyage, soit enfin que la faiblesse habituelle de leur santé leur interdise complètement de se mettre en route. Nous voulons que dans cette dernière catégorie soient classés les vieillards qui auront dépassé la soixante-dixième année de leur âge.

C'est pourquoi Nous avertissons tous ces fidèles et chacun d'eux, Nous leur conseillons et Nous les sup-

plions dans le Seigneur d'évoquer leurs péchés « dans l'amertume de leur âme » de les détester du fond du cœur, de purifier soigneusement leur conscience par le très salutaire sacrement de pénitence et par les satisfactions convenables. Ils devront ensuite s'approcher du céleste festin avec foi, respect et amour, comme il est juste, et supplier instamment le Dieu très bon et très grand, par les mérites de son fils unique, de la très sainte Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, suivant les intentions de l'Eglise et les Nôtres. Ils prieront pour la prospérité et l'extension de la sainte Eglise, pour l'extirpation des erreurs, pour la concorde des princes catholiques, pour la paix et le salut de tout le peuple chrétien. A cette fin, ils substitueront dévotement à la visite des quatre basiliques de Rome d'autres œuvres de religion, de piété et de charité, soit volontaires, soit surtout prescrites — comme il est enjoint ci-dessous — par des hommes revêtus des saints ordres et délégués en vertu de Notre autorité.

Nous voulons donc et ordonnons que Nos vénérables frères les évêques et autres Ordinaires des lieux, en ce qui concerne les moniales, oblates, tertiaires et autres femmes ou jeunes filles mentionnées plus haut, les anachorètes, les ermites, les prisonniers, les malades, les septuagénaires, établissent et prescrivent, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de confesseurs prudents, des œuvres de religion et de piété appropriées à l'état, à la condition et à la santé de chacun ainsi qu'aux particularités du temps et du lieu. Nous voulons et décrétons que l'accomplissement de ces œuvres soient équivalant à la visite des quatre basiliques de Rome. Nous concédons la même faculté de commuer les œuvres prescrites aux prélats réguliers, qui ne pourront en user,

bien entendu, qu'à l'égard de leurs instituts et de toute personne soumise à leur juridiction. Quant aux personnes domiciliées à Rome, et qui se trouvent dans les mêmes cas, Nous voulons que Notre cher Fils le cardinal vicaire de la sainte Eglise romaine, et ceux qui le suppléent, leur désignent, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de confesseurs prudents, des œuvres satisfaisant aux mêmes besoins.

C'est pourquoi, confiant dans la miséricorde du Dieu tout-puissant et dans l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, selon l'ampleur de la largesse apostolique, Nous octroyons et concédons à tous ceux que Nous avons énumérés plus haut, et à chacun en particulier, pourvu qu'ils soient vraiment pénitents, qu'ils se soient, et durant la présente année du Jubilé, dûment confessés réconfortés par la sainte communion, qu'ils prient Dieu comme il a été dit plus haut, et qu'ils accomplissent enfin toutes les autres œuvres qu'on doit leur prescrire en place de la visite des basiliques, une pleine indulgence, absolution et rémission de tous leurs péchés. Nous l'accordons même à ceux qui auront seulement commencé l'accomplissement de ces œuvres, dans le cas où une maladie dangereuse les aura surpris. Nous l'accordons deux fois dans le cours de l'année sainte à ceux qui auront réitéré les œuvres qu'on leur aura prescrites, absolument comme s'ils avaient affectué les œuvres prescrites généralement à tous les autres fidèles.

Nous voulons qu'il soit permis aux moniales et à leurs novices, mais seulement la première fois, de se choisir, dans l'un ou l'autre clergé, des confesseurs, pourvu que ceux-ci soient dûment autorisés à entendre des moniales en confession. Nous ordonnons qu'il soit permis aux anachorètes et aux ermites mentionnés plus haut, et aussi aux oblates, tertiaires, aux femmes

et aux jeunes filles vivant d'une vie commune dans des monastères et dans de pieuses maisons, qui peut-être, en temps ordinaire, n'ont pas la faculté de choisir librement leur confesseur, ainsi qu'à ceux qui sont gardés, emprisonnés, empêchés par les infirmités ou par la vieillesse, de se choisir, la première fois seulement, des confesseurs quelconques, pourvu que ce soit des prêtres dûment autorisés à entendre les personnes séculières en confession.

La même faculté sera donnée, sous les mêmes conditions, aux religieux de tout ordre, congrégation ou institut.

Nous accordons et concédons aux confesseurs ainsi choisis de pouvoir, après avoir entendu en confession les personnes susdites, les absoudre de toutes sortes de péchés, même de ceux qui sont réservés spécialement au Siège apostolique, sauf le cas d'hérésie formelle et extérieure, après leur avoir imposé une pénitence réparatrice, en y ajoutant tout ce qu'exigent les sanctions canoniques et les règles de la droite discipline. En outre, Nous accordons aux confesseurs que les moniales se seront choisis la faculté de dispenser leurs pénitentes des vœux quels qu'ils soient, qu'elles auront pu former après leur profession solennelle et qui ne s'opposent pas à la régulière observance. De même, Nous voulons que les confesseurs mentionnés plus haut puissent commuer, même par des dispenses, tous les vœux formés par les oblates, novices, tertiaires, femmes et jeunes filles vivant en communauté, à l'exception de ceux qui sont réservés au Saint-Siège, et, la commutation une fois prononcée, délier de l'observance des vœux mêmes qui ont été jurés.

Nous exhortons Nos vénérables frères les évêques et autres Ordinaires des lieux à vouloir bien, à l'exemple de notre bénignité apostolique, ne pas refuser, aux

confesseurs qui seront choisis selon les présentes instructions, la faculté d'absoudre dans les cas qui ont été réservés aux Ordinaires eux-mêmes.

Nous voulons enfin que les transcriptions ou exemplaires de ces présentes lettres, même imprimés, signés de la main de quelqu'un de Nos notaires publics et munis du sceau d'un personnage constitué en dignité dans l'ordre sacré, fassent foi auprès de tous les fidèles comme ferait foi le présent original, s'il leur était présenté ou montré. Nous décrétons que les décisions et les ordres contenus dans ces Lettres sont et seront définitifs, valables, fixes dans toutes leurs parties, nonobstant toutes choses contraires.

Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cette page de Notre déclaration, en tout ce qu'elle contient d'exhortation, de concession, de dérogation, de décrets et de manifestations de Notre volonté, et que nul n'ait la témérité d'aller à l'encontre de celle-ci. Si quelqu'un ose y attenter, qu'il sache qu'il encourt l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'année de l'Incarnation de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, de Notre Pontificat la vingt-deuxième.

C. Card. ALOISI MASELLA, *Pro-Dat.*

A. Card. MACCHI

Visa

De Curia I. DE AQUILA,

e Vicecomitibus.

Loco † Plumbi.

Reg. in. Secret. Brevium.

I. CUGNONIUS.

DECRETUM URBIS ET ORBIS


 NNI Sacri a Beatissimo Patre et Domino Nostro LEONE XIII feliciter indicti, proxime celebraturos initia, summopere decet nocte surgentes adire sæculi Auctorem, ad eius aras provolvi, acceptissiman offerri Hostiam, divinum scilicet Agnum, sacro convivio interesse, ut opportuno maxime tempore liceat auxilium, gratiam, misericordiam invenire : *Nunc enim propior est salus. Ecce nunc tempus acceptabile : ecce nunc dies salutis.* Quod si regnum cælorum, id est præsentis temporis Ecclesia, simile esse perhibetur decem virginibus sponso de nocte occurrentibus, hac potissimum solemnifausitate licet unicolque mentem accuratius in sacra illa verba intendere : *aptate vestras lampades : ecce sponsus venit excite obviam ei.*

Cum insuper media nocte postremæ diei mensis Decembris futuri anni præsens absolvatur sæculum novumque habeat initium ; valde congruum est, ut pio quodam ac solemnifritu Deo gratiæ agantur pro acceptis huius decursi sæculi beneficiis, et potiora impetrentur, urgente præsertim necessitate temporum, ad novum sæculum auspifcato ineundum.

Itaque ut imminens annus MCM ab implorata Dei ope Eiusque Unigeniti Filii. Servatoris nostri sumat auspifcia idemque prospero cursu finiatur, longe felicius

uti sperare fas est, allaturus ævum ; Ssmus Dominus Noster LEO PAPA XIII benigne concedit ut die 31 mensis Decembris, tum labentis, tum adventuri anni, media nocte in templis ac sacellis ubi Ssma Eucharistia rite adservatur, iuxta prudens arbitrium Ordinarii, sui cuiusque loci, exponi possit adorandum idem Augustissimum Sacramentum : facta potestate legendi vel canendi eadem hora coram Illo unicam missam de festo in Circumcisione Domini et Octava Nativitatis : fidelibus autem sive infra sive extra Sacrificii actionem, de speciali gratia, sacram synaxim recipiendi : servatis ceterum servandis.

Contrariis non obstantibus quibuscunque. Die 13 Novembris, anno 1899

C. Episcopus Prænestinus Card. MAZZELLA,

S. R. C. proefectus.

L. † S.

D. PANICI, *S. R. C. Secretarius.*

TRADUCTION

DECRET " URBIS ET ORBIS "

Relatif à l'année sainte

Il convient qu'à la veille du jour où ils célébreront le début de l'année sainte heureusement proclamée par le Très Saint-Père et notre maître Léon:

XIII, les fidèles se lèvent de nuit avec un grand zèle pour se rendre auprès de l'Auteur du siècle, et se prosternent au pied de ses autels. Il convient que soit offerte au Seigneur la victime qui est la plus agréable, à savoir le divin Agneau, et que les chrétiens prennent part au festin sacré, afin qu'en ce temps opportun entre tous ils puissent trouver secours, grâce et miséricorde. « Maintenant en effet le salut est proche. Voici maintenant un temps favorable ; voici maintenant un jour de salut. »

Que si le royaume des cieux, c'est-à-dire l'Eglise du temps présent, est donnée comme semblable à dix vierges allant de nuit au-devant de l'époux, c'est surtout dans cette fête solennelle que chacun peut méditer avec soin ces paroles sacrées : « Préparez vos lampes. Voici que l'époux vient ; sortez au-devant de lui. »

En outre, comme à minuit, le dernier jour du mois de décembre de l'année prochaine, le siècle présent sera terminé et un nouveau commencera, il est très convenable que dans une pieuse et solennelle cérémonie les fidèles rendent grâces à Dieu des bienfaits reçus au cours de ce siècle, et qu'ils en obtiennent de plus précieux encore, étant donné surtout les nécessités de l'époque, pour le nouveau siècle, inauguré ainsi sous d'heureux auspices.

C'est pourquoi, afin que l'année 1900 à laquelle nous touchons, s'ouvre sous les auspices de la grâce de Dieu que nous implorons et sous celle de Notre Sauveur son

Fils unique, afin qu'elle obtienne un terme également heureux, et qu'elle inaugure, comme il est permis de l'espérer, une ère plus prospère que celle qui finit, N. T. S. P. le Pape Léon XIII consent volontiers à ce que, le 31 décembre, tant de l'année qui se termine que de celle qui commence, dans les églises et chapelles où l'on conserve régulièrement la Sainte Eucharistie, il soit permis, avec la prudente approbation de l'Ordinaire de chaque endroit, d'exposer au milieu de la nuit, pour le faire adorer, le très auguste Sacrement. Il sera permis, à la même heure, de dire ou de chanter devant le Saint-Sacrement une messe unique de la Circoncision et de l'octave de la Nativité de Notre-Seigneur. Les fidèles pourront par une grâce spéciale, recevoir la communion pendant le cours ou en dehors du saint sacrifice ; toutes les règles nécessaires étant d'ailleurs observées.

Nonobstant toutes choses contraires. Le 13 novembre 1899.

Cardinal MAZELLA, év. de Préneste,
Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

D. PANICI, *secrétaire.*

SON EXCELLENCE
MGR DIOMEDE FALCONIO

DELEGUE APOSTOLIQUE AU CANADA

— — — — —
U mois d'août dernier, l'Eminentissime préfet de la Propagande annonçait par la lettre suivante, la création d'une Délégation Apostolique permanente au Canada, et l'arrivée prochaine du premier titulaire, S. E. Mgr Diomède Falconio.

EX SECRETARIA
S. C. PROP. FIDEL.

Romae, die 20 Augusti 1899.

Illme et Rme Domine

Muneris mei est universos Canadenses Antistites certiores reddere Summum Pontificem illud invisisse consilium, ut quemadmodum non multo ante in proxima Statuum Foederatorum Republica, ita modo in ista etiam Canadensi regione permanentem Delegationem Apostolicam instituat.

Id quidem, vetustissimae antiquitatis instituto et fere universali nunc Ecclesia praxi consentaneum, nihil habet quod non ad dignitatem et munimen Canadensis Ecclesiae pertineat. Ipse enim rei catholicae in istis regionibus status et incrementa exposcere videbantur ut constitutae istic iamdudum ecclesiasticae hierar-

chiaie coronidem veluti imponeret Apostolici Delegati praesentia, qui apud vos Summi Pontificis personam repraesentans decus religioni adderet, faciliorem intimioremque redderet vestram cum Romana Cathedra coniunctionem, et novorum esset incrementorum auspiciū. Ad tale vero munus gerendum spectatissimum prudentia virum summus Pontifex delegit, R. P. D. Diomedem Falconio Archiepiscopum Acherontinum et Matheranensem, qui ad suum officium obeundum brevi se in Canadam conferet. Eidem vero Canadenses Antistites eo animi studio praesto futuros confido, quod comperta eorum in Apostolicam Sedem devotio, et Canadensis Ecclesiae utilitas postulat.

Interim omnia Tibi fausta a Deo precor.

Amplitudinis Tuae

Addictissimus Servus

M. Card. LEDOCHOWSKI, *Praef.*

ALOISIUS VECCIA, *Secrius.*

SON EXCELLENCE M^{GR} DIOMEDE FALCONIO

NOTES BIOGRAPHIQUES

MGR Diomède Falconio est né le 20 septembre 1842 à Pescocostanzo, petite paroisse du diocèse du Mont-Cassin, dans les Abruzzes, en Italie.

Il entra dans l'Ordre de Saint-François à l'âge de 18 ans, le 2 septembre 1860.

A la fin de ses études, terminées sous la direction de sa-

vants religieux de la Province romaine de son Ordre, il fut envoyé aux Etats-Unis en qualité de missionnaire ; et c'est là que le 4 janvier 1866 il fut ordonné prêtre par Mgr Timon, évêque de Buffalo.

Durant ce premier séjour en Amérique Mgr Falconio occupa plusieurs postes importants dans les maisons de son Ordre : il fut tout d'abord nommé professeur de philosophie et vice-président du collège franciscain de Saint-Bonaventure à Allégany dans l'état de New-York (1866) ; puis professeur de théologie et secrétaire de la province franciscaine de l'Immaculée-Conception (1867) ; ensuite président du collège et du séminaire de Saint-Bonaventure (1868). La même année il fut chargé d'une mission de confiance à Terre-Neuve par Mgr Carfagnini, évêque du Havre-de-Grâce. L'année suivante, Mgr Carfagnini le choisit pour son secrétaire et le nomma administrateur de l'église-cathédrale du Havre-de-Grâce.

Mgr Falconio quitta cette ville, en 1882. A son départ, il fut l'objet des plus touchantes démonstrations de la part de la population. Après avoir de nouveau rempli divers offices aux Etats-Unis pendant un an, il revint en Italie à la fin de 1884. Il venait d'être élu provincial des Franciscains dans les Abruzzes.

Il fut successivement réélu provincial, nommé commissaire et visiteur général de la province de Naples (1888), examinateur synodal du diocèse d'Aquila, commissaire et visiteur général de la province de Saint-Ange de la Pouille (1889).

En octobre, de la même année, le chapitre général des Franciscains le choisit à l'unanimité pour procureur-général de l'Ordre. Et tout en remplissant cette fonction, il fut chargé plusieurs fois de missions délicates et difficiles comme commissaire et visiteur général dans diverses provinces franciscaines (1889-1892).

Il était sur le point d'aller visiter la France par commission de son général, quand Léon XIII le préconisa, le 14 juillet 1892, évêque de Lacedonia. Le 17 du même mois. Mgr Falconio était sacré à Rome, par Son Eminence le cardinal Monaco La Valetta, doyen du Sacré-Collège.

Il fit son entrée solennelle dans le diocèse de Lacedonia le 2 février 1893 ; et se mit aussitôt à l'œuvre, se conciliant le respect et l'affection non seulement du clergé et des fidèles, mais aussi des autorités civiles.

Quelques années plus tard, le 29 novembre 1895, le Saint-Père, juste appréciateur du mérite, élevait l'évêque de Lacedonia aux sièges archiépiscopaux réunis d'Acerenza et de Matera, dans la Basilicate, lesquels renferment 150,000 catholiques.

C'est là, au milieu de la vénération universelle de son peuple, que Léon XIII est allé chercher Mgr Diomède Falconio, pour le nommer premier délégué apostolique au Canada.

Obéissant à l'appel du Saint-Siège, le vénérable prélat quitta sa résidence de Matera le 22 août 1899, et le 2 septembre suivant il était reçu en audience de congé par Notre Saint-Père Léon XIII.

SON EXCELLENCE

Mgr DIOMEDE FALCONIO

A VALLEYFIELD



GR Falconio débarquait à Québec le 30 septembre dernier, et présentait ses lettres de créances, qui furent lues solennellement à la basilique:

en présence de l'archevêque, d'un nombreux clergé et d'une foule considérable de fidèles. Nous avons donné dans notre livraison du 15 octobre, la traduction officielle du bref pontifical.

Le 7 octobre Mgr Falconio arrivait à Montréal, et après y avoir passé quelques jours, se rendait à Ottawa, où après une réception des plus grandioses, Son Excellence a voulu honorer de sa présence les fêtes splendides célébrées à l'occasion des noces d'argent épiscopales de S. G. Mgr Duhamel.

Partout, l'illustre représentant du Souverain Pontife avait su gagner les cœurs par la bienveillance dont sa physionomie porte l'empreinte, et par le charme avec lequel il sait accueillir tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher.

Aussi, grande fut la joie de toute la population de Valleyfield quand on lui apprit que Son Excellence daignerait bientôt lui faire une visite officielle, et que même Elle viendrait célébrer avec elle la fête de sainte Cécile, titulaire de la cathédrale et patronne de la ville et du diocèse.

Aussi, chacun se mit-il à l'œuvre, non seulement parmi le clergé et dans les diverses maisons religieuses, mais aussi parmi les laïques, chez les dames aussi bien que chez les hommes, tous voulant fournir leur bonne part de travail et de dévouement ; cela se fit avec une entente admirable et aboutit à une manifestation de foi, de piété, d'enthousiasme qui ne saurait être surpassée.

Nous insistons surtout sur le caractère propre de la démonstration entièrement spontanée, et due à l'union parfaite qui n'a cessé de régner parmi les divers grou-

pes chargés de l'organisation. Cette remarque s'applique particulièrement au banquet superbe préparé et servi par nos dignes dames de charité.

Donnons maintenant le simple récit, par ordre chronologique des fêtes auxquelles la visite du Délégué Apostolique a donné lieu dans notre ville.

Son Excellence nous arrivait le 21 novembre à 6.25 heures du soir, venant de Montréal, où Elle avait présidé au grand séminaire la grande cérémonie de la rénovation des promesses cléricales. Un char spécial avait été gracieusement mis à la disposition de l'illustre visiteur par la compagnie du New York Central.

Mgr Falconio était accompagné de ses deux secrétaires, le R. P. Edward Fisher, et le R. P. Etienne Clavette. Deux prêtres de Valleyfield, MM. D. Nepveu et M. Pilon étaient allés à sa rencontre ; il y avait de plus NN. SS. Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Decelles, coadjuteur de Saint-Hyacinthe, Légal, coadjuteur de Saint-Albert, et un grand nombre de prêtres. Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, arrivait en même temps par une autre voie.

A son arrivée à la gare, le Délégué Pontifical est salué par une immense acclamation ; puis M. le grand vicaire Santoire lui présente le maire de la ville, M. N. Langevin, qui lui offre les hommages des citoyens dans les termes suivants :

Excellence,

Tous les citoyens de cette ville de Salaberry de Valleyfield appréciant hautement l'honneur qui leur est accordé par la visite d'un délégué du Saint-Siège, lui

offrent leurs hommages les plus respectueux. Que Votre Excellence daigne les agréer ; et puisse-t-elle emporter, de son passage parmi nous, un agréable souvenir. Pour nous, les jours signalés par votre première présence compteront parmi ceux dont la ville sera la plus fière et la plus heureuse.

Son Excellence répond par quelques paroles aimables et monte en voiture avec M. le vicaire général, et le R. P. Edward ; quatre autres équipages fournis par les citoyens, prennent les prélats, conduits par M. le maire et les autres membres du conseil de ville. Une procession se forme des membres des diverses sociétés catholiques, chacune avec sa bannière : Saint-Joseph, président, M. E. Léger ; Saint-Jean-Baptiste, président, M. E. Poirier ; Forestiers catholiques, président, M. Léon Leduc ; Artisans Canadiens-Français, président, M. J. Quenneville ; Alliance Nationale, président, M. J. Paquette ; la ligue du Sacré-Cœur, président, M. J. Béique. La fanfare de la ville, dirigée par M. J. Marchand, et celle du collège accompagnent le cortège triomphal qui défile par les rues Jacques-Cartier et Victoria et se déroule jusqu'à la cathédrale, au milieu d'une foule qui se presse tout le long de la route. M. Simpson, gérant de la filature, et M. le gérant de la compagnie Northrop, avaient eu la gracieuseté de donner liberté à temps voulu à leurs employés, les marchands avaient également fermé leurs magasins, en sorte que tous avaient pu se porter au passage du Délégué du Souverain Pontife.

Parmi la foule un grand nombre de personnes portaient des torches qui éclairaient la procession. Sur le

parcours, toutes les maisons étaient illuminées ; à divers endroits on remarquait des inscriptions telles que : " Vive Léon XIII, " " Vive le Prince de l'Eglise ; " puis sur le parc, au pont de l'écluse, sur l'avenue de la cathédrale et à d'autres endroits des pièces pyrotechniques étaient lancées éclatant dans l'espace, puis retombant en pluie d'étoiles de toutes couleurs, créant un effet féérique difficile à décrire.

L'arrivée sur la place de la cathédrale présenta un spectacle indescriptible et inoubliable. L'évêché et ses parterres, le couvent et la maison de la Providence étaient illuminés à profusion ; sur le portail de l'église, étincelant de mille feux, on lisait l'inscription " Vive le Pape " et ce fut le cri que poussèrent toutes les poitrines et qui se fit entendre pendant que les détonations, les feux de Bengale, les fusées multicolores jaillissaient de tous côtés à la fois.

Mgr l'évêque de Valleyfield reçoit le Délégué à la descente de voiture, et entre avec lui dans l'église déjà à peu près remplie de fidèles soucieux d'occuper une bonne place pour voir et entendre. On se précipite à leur suite, et bientôt le vaste temple fut tellement bondé qu'il était impossible d'y faire entrer plus de monde.

L'église était brillamment ornée et éclairée. Au-dessus du maître-autel se détachait en lettres de feu, produites à la lumière électrique, la devise de Mgr Falconio : *Deus meus et omnia*. La décoration du sanctuaire, gracieuseté de la compagnie électrique, avait été faite gratuitement sous la direction personnelle de son secrétaire-trésorier, M. R. Joron. Vis-à-vis le trône de l'é-

vêque diocésain, du côté de l'épître, s'élevait le trône du Délégué Pontifical, orné de son écusson. Son Excellence y prend place, assistée de ses deux secrétaires. Mgr Emard, accompagné de M. le vicaire général Santoire, et de MM. Desmarais et Lussier, vicaires forains, prononce l'allocution suivante :

Excellence,

Nous saluons en votre personne vénérée, avec un religieux enthousiasme, l'illustre envoyé d'un Pontife auguste dont le caractère et la mission se résument en deux mots :

AUTORITÉ, AMOUR.

L'autorité dans ce qu'elle a de plus divin par ses origines, de plus élevé par l'objet qui lui est propre, de plus étendu par sa sphère d'action, de plus absolu par ses inaliénables droits.

Autorité qui possède et enseigne la vérité et par là domine les intelligences ; qui régit, gouverne, commande, et subjugué les volontés ; qui est la source à laquelle remonte tout pouvoir sacré et toute sainte fonction, et qui sanctifie les âmes.

Autorité souveraine, ne dépendant ni des hommes ni des événements, qui vient en droite ligne du Christ Sauveur qui l'a confiée à Pierre et, de lui transmise directement jusqu'à Léon XIII.

Autorité d'une puissance spirituelle, qui règne spécialement dans les sphères élevées de la grâce et, par le mystérieux réseau d'une hiérarchie dont elle centralise tous les fils, couvre le monde entier, s'étendant jusqu'aux rivages les plus lointains et atteignant le plus humble des fidèles.

Autorité qui, par sa nature, et grâce aussi au génie personnel de celui qui la détient au déclin de notre siècle, se fait sentir et accepter même en dehors de l'Eglise, de tous ceux qui, s'intéressant sincèrement au bonheur des peuples, lui demandent et en reçoivent un concours effectif et précieux, dans l'étude et pour la solution des plus difficiles problèmes de l'ordre social.

Cette autorité est celle du *Pasteur* qui veille avec tendresse sur tout son troupeau ; son cœur est embrasé d'un saint amour pour toutes ses ouailles ; il vit et se dépense pour elles, cherchant en tout leur bonheur.

C'est l'amour paternel, que porte le Pape à tous les fidèles ses enfants, qui anime son autorité, en inspire tous les actes et en soutient l'exercice.

De cet amour dont le Christ lui-même est venu allumer ici-bas la flamme, toutes les nations reçoivent tour à tour les marques bienveillantes, et plus d'une fois, l'Eglise du Canada s'est vue comblée de ses faveurs.

Un témoignage nouveau et d'une évidence absolue nous en est donné par le double fait que notre auguste Pontife Léon XIII a voulu nous rapprocher de son trône par l'établissement parmi nous d'une délégation permanente et que, pour occuper le premier cette charge éminente, il a daigné choisir, en votre Excellence, un prélat qui, dans une carrière à peine commencée mais déjà glorieuse et dont le champ est encore vaste, a sous les cieux les plus divers, fait connaître à tous la bienveillance de son cœur aussi bien que ses hautes vertus et ses brillantes qualités.

C'est donc vraiment l'autorité Pontificale, vivifiée par la tendresse, qui vous délègue vers nous et que nous acclamons en Votre Excellence.

Devant cette autorité dont le reflet brille sur votre front, nous nous inclinons dans toute la sincérité de notre foi, et nous lui offrons l'hommage d'une soumission sans réserve.

A cet amour de notre père commun, nous répondons dans toute l'ardeur de nos âmes, par l'affection filiale la plus profonde et la plus vraie.

Ces sentiments que nous professons à l'égard de Notre Très Saint-Père Léon XIII, sont partagés par tout le clergé et tous les fidèles du diocèse, représentés dans cette enceinte ; et en ce jour, dont nous garderons à jamais le glorieux souvenir, nous en offrons l'expression respectueuse à Votre Excellence, dont la présence parmi nous est le signe et sera le permanent symbole de l'autorité et de l'amour du chef suprême de la sainte Eglise.

Son Excellence répondit en français, se disant profondément émue de la démonstration dont elle était l'objet et qui était offerte dans sa personne au représentant de Notre Très Saint-Père le Pape. Elle voit en cela une preuve évidente de l'esprit profondément religieux qui anime le peuple canadien, et particulièrement la population de Valleyfield. Elle nous assure que Léon XIII de son côté nous porte une vive affection et s'intéresse beaucoup à cette ville qu'il a élevée lui-même à la dignité de siège épiscopal, et prévoit que Valleyfield, déjà si prospère, se développera rapidement et deviendra une grande ville. Elle accorde ensuite, au nom du Saint-Père la bénédiction apostolique.

Après le discours du délégué, le R. P. Emard, O.M.I., chante le motet *Oremus pro Pontifice Nostro Leone* ;

et un chœur de plusieurs centaines de voix répond : *Domínus conseruet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animum inimicorum ejus* ; ce qui fut répété trois fois.

Son Excellence revêt ensuite les ornements pontificaux pour chanter le salut et donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement. La cérémonie se termine par le chant de la Ligue du Sacré-Cœur " En avant marchons ", rendu avec un parfait ensemble par tous les fidèles. C'était grandiose et saisissant ; Mgr Falconio en fut vivement impressionné.

AU COLLEGE DE VALLEYFIELD

PRÈS le souper pris à l'évêché, Son Excellence, les évêques et tous les membres du clergé se rendirent au collège où une séance allait être donnée en l'honneur du Délégué apostolique. Le trajet se fit par la rue Ellice et le chemin Larocque, où les familles avaient décoré et illuminé leurs demeures. Le collège lui-même, cela va sans dire, présentait un bel aspect, et l'arrivée du cortège épiscopal fut salué par des acclamations prolongées. La vaste salle était comble, si bien qu'on eut quelque peine à se frayer un passage à travers la foule pour arriver jusqu'au pied du théâtre.

PROGRAMME DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE. . Coméo. L. P. Laurendeau. . *Fanfare*
2. CANTIQUE À STE CÉCILE.
3. ADRESSE À SON EXCELLENCE.
4. " SANTA LUCIA. "
5. Chomedey de Maisonneuve.—ACTE I.—" Le Complot,"
" La main qui prend le poignard a été maudite. "
6. MON CLAIRON *A. Gauthier.*
7. Chomedey de Maisonneuve.—ACTE II.—" Le Combat."
" La croix de la montagne nous a sauvés. "
8. L'ÉCOLIER MILITAIRE *H. Morin.*
9. Chomedey de Maisonneuve. Acte III. " La Providence."
" Dieu aime Ville-Marie ; Notre-Dame nous protège. "
10. UN NOTAIRE DANS L'EMBARRAS.
11. LES MARTYRS AUX ARÈNES. . L. de Rillé. . *Orphéon.*
12. THE CHARGER. . . L. P. Laurendeau. . . *Fanfare*

CHOMEDEY DE MAISONNEUVE

Drame chrétien en trois actes

Par l'abbé S. Corbeil, professeur au séminaire de Ste-Thérèse

PERSONNAGES

Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal. *W. Goyette*
 Monsieur de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France *J. O'Sullivan*

Sieur de St-Jean, aide-de-camp du gouverneur.....	<i>J. Carrière</i>
Robert de Maupertal, surveillant de la Traite, aux Trois-Rivières	<i>J. Verner</i>
Charles de Maupertal, officier militaire.....	<i>R. Allard</i>
Taouichkaron, ambassadeur outaouais.....	<i>J. Gallagher</i>
Andioura, " "	<i>R. Dicaire</i>
Astiscoua, capitaine huron.....	<i>G. Miron</i>
Mangouch, guerrier huron.....	<i>J. Laframboise</i>
Lambert Closse, colon de Ville-Marie	<i>E. André</i>
Gorry, " "	<i>E. Ste-Marie</i>
Primot, " "	<i>A. Choquette</i>
Archambault, " "	<i>E. Léger</i>
Mattemaille, " "	<i>S. Morin</i>
Hébert, " "	<i>T. Fortin</i>
Gadois, " "	<i>O. Dagenais</i>
Beaudoin, " "	<i>G. Brunet</i>
Lavigne, " "	<i>E. Poirier</i>
Barbeau, " "	<i>A. Santoire</i>

UN NOTAIRE DANS L'EMBARRAS

Comédie en un acte

PERSONNAGES

Rissolet, notaire.....	<i>J. Gallagher</i>
Edouard de Chèvrefeuille	<i>J. Laframboise</i>

L'adresse suivante fut lue par le directeur, M. J.-C. Allard, entouré des professeurs et des élèves

A SON EXCELLENCE MGR DIOMÈDE FALCONIO

Délégué apostolique au Canada

Excellence,

L'institution qui reçoit en ce moment l'insigne honneur de la visite du Délégué apostolique ne fait que de naître, et n'a pas encore d'histoire. C'est un berceau, bien humble et bien modeste, qui n'offre guère d'intérêt que par la protection qui le couvre, les sympathies qui l'entourent et les espérances qu'il renferme. Ses annales en sont encore au premier feuillet et l'avenir est pour lui un mystère, ou plutôt son histoire est écrite à l'avance et nous pouvons la lire dans celle si glorieuse et si touchante de toutes les maisons du même genre, semées par tout le pays, et qui proclament bien haut le dévouement du sacerdoce, la piété et la confiance toujours inébranlées de nos familles chrétiennes.

Ce que l'Eglise a accompli, de tout temps et dans le monde entier, par le ministère de ses évêques, de ses prêtres et de ses religieux, pour la grande œuvre civilisatrice, par le moyen si puissant de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, elle l'a fait ici d'une manière éclatante, et sans jamais se lasser, depuis l'origine du pays jusqu'à nos jours, à travers les phases les plus critiques de notre histoire nationale. Et l'esprit religieux de nos populations, toujours fidèle à lui-même, sût répondre à cet amour maternel.

Voilà ce qui fait qu'aujourd'hui, après trois siècles comme aux premiers jours, l'éducation, basée tout entière sur les grands principes chrétiens, se donne à toute notre jeunesse dans ces maisons nombreuses fondées pour elle, et groupées autour des églises et des cathédrales.

Notre collège, floraison naturelle et nécessaire de l'érection de cette ville en siège épiscopal, est comme un rameau nouvellement greffé sur cet arbre vigoureux de l'éducation catholique en Canada. Il vit de la même sève que ses aînés ; cette sève riche et féconde est fournie par des racines fortement implantées dans le sol canadien : elles sont l'union étroite entre le clergé et le peuple ; leur amour commun de l'Eglise et leur ferme volonté de conserver toujours intacts, notre foi, notre langue et nos droits.

A peine en effet notre zélé et très digne évêque avait-il pris possession de son siège, que par une requête unanime, les citoyens de cette ville, prévoyant les besoins nouveaux que ne manquerait pas de faire naître le développement de la cité, et désireux de pourvoir à la formation morale et intellectuelle de leurs enfants, demandaient au chef du diocèse l'établissement que vous avez maintenant sous les yeux et qui est le collège de Valleyfield. Il fut érigé sous le patronage de l'ange de l'école, saint Thomas d'Aquin, et ce vocable suffit à dire le but qu'il poursuit et l'esprit qui l'anime.

Notre Saint-Père le Pape, peu de temps après, donnait l'appui de son approbation et de sa bénédiction à ce nouveau séminaire, et finalement un délégué apostolique, Mgr Merry del Val, de passage à Valleyfield, bénissait d'une manière solennelle, au nom de l'Eglise et en présence de tout le clergé diocésain, cette maison qui redit une fois de plus et redira à jamais le dévouement épiscopal, le concours qu'il attend et qu'il reçoit de tous ses prêtres, l'amour filial et la confiance que ne cessent de témoigner à l'Eglise les parents catholiques.

Et ces élèves que Votre Excellence voit en ce moment puisent ici, comme la chose a lieu dans tous les autres collèges du Canada, avec les enseignements de la vérité

révélée, ceux des Lettres et des sciences profanes, destinées à former leur esprit et les préparer pour la carrière à laquelle la Providence les destine. Mais on s'applique surtout à développer chez eux la noblesse des sentiments, la piété solide et cet amour inaltérable de la sainte Eglise, qui nécessairement soutenu par une reconnaissance à laquelle ils ne sauraient se soustraire, devra faire d'eux plus tard des chrétiens modèles et de fermes soutiens d'une religion qui les aura élevés et instruits.

C'est là le résumé de l'histoire de l'éducation et cette histoire elle-même est celle de tout le pays ; et là est le secret de la conservation de la foi et de la piété au sein de notre peuple. Ce sera aussi l'histoire de notre collège, nous en avons maintenant la certitude, puisque V.E., en sa qualité de représentant de l'auguste pontife qui a béni nos premiers jours vient, entourée de prélats illustres et vénérés, donner à tous ceux qui concourent à l'œuvre entreprise, aux prêtres, à tous les professeurs, au clergé diocésain, aux familles et à nos élèves un encouragement qui consacre le dévouement, confirme les sympathies, appuie la confiance et donne enfin un nouvel essor à l'amour de la vertu et à l'ardeur de l'étude.

C'est vous dire, Excellence, quel prix nous attachons au bonheur de vous recevoir en ce jour solennel ; avec quelle joie, tous, professeurs et élèves, nous déposons à vos pieds les hommages de notre vénération profonde et de notre filial attachement.

En nous adressant à Votre Excellence nous parlons à notre Très Saint-Père le Pape, et tout en lui offrant l'expression ardente de notre gratitude, pour les bénédictions dont il nous a comblés jusqu'à ce jour, nous prenons aujourd'hui, en présence de son illustre délégué, l'engagement de poursuivre notre œuvre, par amour pour l'Eglise et les âmes, nous attachant en tous points,

· dans la direction des études aussi bien que dans la marche disciplinaire de cette maison, aux avis, aux conseils donnés en cette grave matière de l'éducation par le chef suprême de l'Eglise dans de mémorables lettres encycliques et spécialement dans l'immortelle « Affari vos ».

Nous vous demandons, Excellence, de vouloir bien répandre les bénédictions du ciel, sur nous, sur nos élèves et sur leurs familles.

A cette adresse, Son Excellence daigna répondre sur le champ, exprimant de nouveau sa joie de voir combien on aime l'Eglise et son Chef suprême ; formulant des vœux ardents pour le succès toujours croissant de la maison, donnant quelques conseils aux élèves groupés sous ses yeux et leur accordant une nouvelle bénédiction de la part du Saint-Père.

Avant le lever du rideau pour le drame de Maison-neuve, M. F.-X. Goyette, vint en expliquer l'objet et le nœud.

Nous croyons utile dit-il de lire une page de notre histoire pour permettre à l'assistance de mieux suivre le drame qui va être joué dans un instant. L'histoire des chevaliers de Malte nous laisse entrevoir que dès le commencement du XVII^e siècle, certains personnages avaient songé à faire jouer à l'Ordre un rôle important en Amérique. Dans la période qui s'étend de 1632 à 1648, notre histoire nous montre trois chevaliers de Malte jouant un rôle actif en Canada : De Montmagny, de Sillery, de Rosilly. Tous trois étaient membres de la Compagnie des cent associés. A un moment donné, toutes les colonies françaises d'Amérique sont au pouvoir des Chevaliers de l'Ordre. A la mort de chaque chevalier leur succession devait retourner à l'Ordre.

Charles Huault de Montmagny avait été reçu chevalier de Malte le 3 août 1622. On retrouve la description de ses armes dans les chroniques de l'Ordre. *Elles étaient d'or à la face d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnées de trois coquerelles ou bouquets de noisettes de gueules.* M. de Montmagny était dévoué à son ordre et toute son administration comme gouverneur de la colonie fait voir qu'il désirait laisser une succession avantageuse.

Dès les premiers jours de son arrivée, il s'occupe de faire agrandir et de faire fortifier le château Saint-Louis commencé sur les hauteurs de Québec. Les palissades de bois sont remplacées par de solides murs de pierre avec créneaux. Les sentinelles se relèvent nuit et jour au château. Les soldats se réveillent tous les matins au son de la diane. Il chercha à amoindrir l'autorité de la compagnie des cent associés, il chercha également à éloigner de la colonie toute société nouvelle de colonisation et à accaparer dans ses mains tout le commandement et l'administration.

C'est à son instigation que la compagnie donna aux habitants le privilège de faire la traite des pelleteries.

Cette tendance centralisatrice et autoritaire le porta à faire un mauvais accueil à M. de Maisonneuve lorsque celui-ci voulut fonder la colonie de Ville-Marie. Il s'oppose de toutes ses forces à l'établissement de Mont-Royal, il essaie de miner l'influence de Maisonneuve. Il écrivit même en France pour le faire rappeler. L'histoire conclut qu'il travailla toujours en sous main non pour son propre avantage mais pour l'avantage de son Ordre.

Tel était l'état de la Nouvelle-France à l'époque où l'auteur du drame nous montre trois hommes ayant des vues différentes, se rencontrant dans le fort bâti aux

pieds de la montagne de Montréal : M. de Maisonneuve qui veut fonder Ville-Marie, — M. de Montmagny qui s'efforce de l'en dissuader — et M. de Maupertal, triste échantillon de cette nuée de traiteurs si funestes à la colonie, offensé de la perte de ses privilèges et se servant des colons de Ville-Marie et d'un Indien pour se venger.

Du drame et de la manière dont il a été rendu nous ne dirons rien sinon que l'auteur a été chaleureusement félicité par Mgr Falconio qui a demandé un exemplaire de son œuvre ; que M. S. Corbeil s'est lui-même déclaré satisfait des acteurs ; que l'auditoire a suivi toutes les péripéties de l'action avec une attention soutenue, soulignant maint endroit par des applaudissements prolongés.

L'opérette, tout ce qu'il y a de plus gai, a excité l'hilarité générale, tant étaient naturelles, la parole et l'action des deux interlocuteurs.

Même succès pour les entractes, ainsi que pour le chant et la musique ; l'orphéon et la fanfare étaient dirigés par M. l'abbé Thibaudeau.

Les journaux ont rendu l'impression du public en complimentant le directeur et les professeurs du collège sur la bonne tenue et la diction parfaite des élèves.

Après la séance toutes les personnes présentes furent invitées à monter dans l'une des salles de l'étage supérieur où a eu lieu la réception générale des citoyens.

FETE DE SAINTE CECILE

A la cathédrale

NOCES D'OR DU REV. M. CLET DUFOUR

Le mercredi, 22 novembre, fête de sainte Cécile, titulaire de la cathédrale, la messe fut chantée par Sa Grandeur Mgr Emard, ayant pour diacres d'honneur MM. N. Aubry, et C. Dugas; le R. P. Charlebois, C. S. V., remplissait les fonctions de prêtre assistant. MM. Laberge et Simon étaient diacre et sous-diacre d'office. Quatre autres séminaristes revêtus de la chape rouge portaient les insignes épiscopaux.

Mgr Falconio était à son trône, entouré du R. P. Edward Fisher, et de MM. Desmarais et Lussier.

NN. SS. Langevin, Gauthier, Decelles et Legal occupaient des fauteuils avec prie-Dieu, ainsi que Mgr Routhier et Mgr Racicot, et M. Clet Dufour, qui célébrait ce jour-là ses noces d'or sacerdotales. Il avait pour l'assister M. le chanoine Dauth et le Rév. M. Faubert. Un chœur de deux cents voix, accompagné de plusieurs instruments et alternant avec le clergé placé dans l'avant-chœur, chanta la messe du second ton harmonisée. A l'offertoire, le R. P. Emard rendit le *Pater Noster*.

Selon l'usage établi à Valleyfield, tout le latin fut prononcé selon la méthode romaine. A la fin de la messe, le vénérable jubilaire, M. Dufour, alla se prosterner aux pieds de Son Excellence le Délégué apostolique, et fit

entre ses mains, d'une voix tremblante d'émotion, la rénovation des promesses cléricales. Cette cérémonie impressionna vivement. Elle fut suivie du chant du *Te Deum*.

M. L'ABBE CLET DUFOUR

Esquisse biographique

A Clet Dufour est né à Lavaltrie, le 11 juin 1823, a fait ses études au collège de l'Assomption et fut appelé au séminaire de Saint-Hyacinthe pour enseigner la classe.

Parmi ses élèves, il eut l'honneur de compter M. le chanoine Dumesnil, supérieur au collège de Saint-Hyacinthe, et le Rév. M. Ouellette, ancien supérieur du même collège.

Il a été fait prêtre dans l'église de Saint-Jacques autrefois la cathédrale, le 17 novembre 1849, il demeura quelques mois à l'évêché, alors dans le nouveau palais épiscopal qui fut brûlé en 1852, il fut vicaire à Chambly de 1849 à 1850, puis Monseigneur est allé le chercher lui-même à Chambly, au grand déplaisir du curé de l'endroit, le Rév. M. Mignault, pour le transférer à Rigaud où pendant les deux années qu'il passa là, il remplit les fonctions de desservant quoi qu'il fût simplement vicaire, à cause des absences presque continuelles de M. le curé Desautels qui plus tard devint Prélat romain.

En 1852, il fut nommé le premier curé de la paroisse de Saint-Zotique où il demeura jusqu'en l'année 1858, alors qu'il a été appelé à remplir la cure de Saint-Ignace

du Côteau du Lac, en remplacement du Rév. M. Brassard ; ce dernier ayant été nommé curé de Vaudreuil à la mort de M. le grand vicaire Archambault alors curé de ce dernier endroit.

M. Dufour demeura à Saint-Ignace du Côteau du Lac de 1858 à 1893 où il fut toujours aimé et respecté de ses paroissiens, et durant son administration il fit restaurer l'intérieur de l'église, construire un nouveau presbytère. Il aida considérablement les Révdes Sœurs de Charité de la Providence qui ont une mission prospère à Côteau du Lac.

Son presbytère était le lieu de rendez-vous et de repos des prêtres de l'évêché qui venait y passer leur vacance et particulièrement M. le chanoine Leblanc qui cessa de se rendre à Côteau du Lac, quand il fut incapable de sortir.

Mgr Bourget l'estimait beaucoup, et ne manquait jamais de le faire venir à l'évêché lors des assemblées du chapitre et dans les occasions et fêtes solennelles à cause de sa belle voix et de sa gaieté franche qui le faisait rechercher de tous.

Depuis 1893, M. Dufour est retiré à l'évêché de Valleyfield, jouissant toujours d'une bonne santé, de son humeur joviale qui fait la gaieté du personnel de l'évêché et donnant aux plus jeunes l'exemple de la soumission à ses supérieurs et de la régularité à remplir ses devoirs religieux.

LE BANQUET

LE banquet eut lieu chez les sœurs de la Providence, dans une salle admirablement décorée. Les dames de Charité s'étaient chargées de préparer le dîner et de

servir les convives. Nous devons conserver ici les noms de ces personnes généreuses qui se sont dévouées avec tant d'entrain et une entente si parfaite, que de l'aveu de tous, on ne pouvait rien souhaiter de mieux organisé et de mieux réussi.

Mesdames G. Lussier, présidente ; Isaïe Laberge, S. Fortier, C. Choquette, A. D. Danis, N. Tessier, Isaïe Quenneville, N. Langevin, M. Emard, T. Bourque, O. Doré, N. Joron, F. Béique, D. Dion, G. Lebœuf, A. Poirier, E.-H. Solis, J.-B.-A. Laplante, P. Sévigny, C. Viau, Thé. Bélanger, Vve Saint-Michel, O. Prieur, M. Lefebvre, N. Bourdon, T. Longtin, N. Côté, M.-C. Langlois, F. Saint-Louis, M. Poirier, O. Amyot, F. Monette, J. B. Caron, J. Vachon, G. Leduc, G. Ostiguy, F. Pitre, J. Saint-Onge, sr., A. Lefebvre, E. Avon, M.-A. Proulx, V. Codbecq, Vve Ls. Taillefer, J. Lefebvre, H. Lebeuf, O. Rhéaume, B. Thauvette, A. Glaude, M. Guilbault, J. Sullivan, L.-J. Papineau, M. Plante, T. Léveillé, S.-O. Brodeur, D. Dubuc, H. Langevin, G. Fisher, A. Morin, M. Lebœuf, A. Morier, J. Lroy, V. Lalumière, H. Besner, P. Bougie, O. Dumouchel, T. Taillefer, J.-B. Latour, A. Chatel, U. Saint-Onge, L. Gendron, O. Boyer, A. Côté, J. Dandurand, D. Latour, C. Boyer, D. Mongrain, S. Joncas, J. Morin, J. M. Guindon, E. Sicotte, C. Bergevin, C. A. Choquette, T. Préfontaine, E. Gauthier, Ls. Marchand, Z. Boyer, Ant. Hunault, M. Brossoit, W. Avon, D. Dault, A. Ricard, O. Billette, J. Chartrand, L. Charrette, jr., W. Côté, H. Gauthier, R. Claprod, E. Chartier, J. Mongrain, A. Daignault, A. Lefebvre, W. Avon, S. Lemay, F.-X. Lebœuf, T. Lefebvre, L. Lalonde, M. Poirier, M. Bariteau, P. Dumouchel, L. Charrette, sen.,

J. Bergevin, T. Gauthier, R. Saint-Pierre, J. Saint-Onge, jr.,
F. Lebœuf.

Nous reproduisons de même le menu pour faire voir
la délicatesse des intentions et l'habileté de l'exécution.

DINER OFFERT A

SON EXCELLENCE MGR DIOMEDE FALCONIO

Délégué apostolique au Canada

PAR LES

DAMES DE CHARITE

DE

L'HOPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL

Valleyfield, 22 novembre 1899.

MENU

Huitres sur écailles

POTAGE

Consommé pâte d'Italie, Tapioca

RELEVÉ

Doré rôti, Haddock au Cresson

ENTRÉE

Jambon glacé, Galantine, Langue de bœuf, Pâté au poulet

ROTI

Dinde, Oie, Poulet, Filet de bœuf, Aloyau,
Agneau farci, Côtelette de Chevreuil poivrée

LEGUMES

Pommes de terre à la Canadienne,
 Petits pois, Fèves, Blé-d'Inde, Tomates, Céleri,
 Salade italienne, Sauce chilienne, Choux rouge.

ENTREMETS

Gelée au vin, Gelée rubanée, Mousse à l'orange,
 Crème espagnole, Charlotte russe, Plum pudding,
 Crème italienne, Crème à la glace.

DESSERT

Velouté au chocolat, Bagatelle, Gâteaux, Fruits,
 Fromage, Thé, Café.

VIN

Clairet, Chartreuse.

Les serviettes étaient élégamment marquées au chiffre, en couleur, de Mgr Falconio.

A la fin du repas, Mgr Emarc se lève et dans un discours vibrant d'émotion, il remercie Son Excellence de l'honneur qu'Elle a bien voulu lui faire en acceptant si gracieusement l'invitation de venir célébrer avec lui la fête patronale de sainte Cécile. Cet honneur rejaillit sur tout le diocèse, et particulièrement sur le clergé réuni autour de lui, et animé des mêmes sentiments d'amour pour l'Eglise, de soumission absolue envers le Souverain Pontife, et de respectueux attachement pour son illustre Délégué. Monseigneur parle avec affection de ses prêtres si zélés, si unis entre eux et à leur évêque, et appuie sur le fait que tous se réjouissent avec leur vénéré doyen, M. Clet Dufour, qui célèbre en une si belle circonstance ses noces d'or sacerdotales.

Puis, continuant, Monseigneur exprime publiquement sa reconnaissance envers les dames de charité qui ont préparé ce superbe banquet, et ont voulu elles-mêmes en faire le service. Ces dames sont à la base des œuvres qui, à Valleyfield, ont pour objet le soulagement de toutes les misères, et sont d'un secours puissant pour les révérendes sœurs de la Providence, chargées du soin des orphelins, des vieillards, et des petits enfants ; ces enfants Son Excellence les verra ce soir, ils lui parleront, lui diront leur joie et leur bonheur, et Elle ne pourra qu'admirer la manière dont on commence ici leur éducation intellectuelle et morale.

Son Excellence répond d'abord en français, puis en italien, aux applaudissements prolongés de l'assistance. Elle félicite l'évêque d'être assisté d'un clergé si bon et si dévoué ; elle a un mot aimable pour le digne M. Dufour et offre ses remerciements aux dames de charité. Puis faisant allusion aux offices si solennels et si imposants qu'Elle a présidés à la cathédrale, Elle dit combien Elle avait été charmée d'entendre tous ceux qui y avaient pris part, à l'autel et à la tribune, prononcer d'une manière parfaite, le latin selon la méthode romaine ; c'était, dit-Elle, à me croire transporté dans la Ville Eternelle, et à me figurer que j'assistais à la fête de sainte Cécile dans l'église romaine qui porte son nom.

Son Excellence voulut bien donner ensuite une réception aux dames de charité et distribuer à chacune d'elle un souvenir qu'elles conserveront précieusement.

DANS LA SALLE DE L'ÉVÊCHE

LE soir, toute la société de Valleyfield se trouve de nouveau réunie dans la grande salle de l'évêché, pour assister à une séance du Jardin de l'Enfance.

Contentons-nous de donner le programme. Ceux qui connaissent les enfants du Jardin et ont assisté à quelque'une des soirées qu'ils nous donnent de temps à autre savent combien il est charmant, délicieux de les voir et de les entendre.

HOMMAGE A SON EXCELLENCE

MGR DIOMEDE FALCONIO

DELEGUE APOSTOLIQUE AU CANADA

PAR LES ÉLÈVES DU

JARDIN DE L'ENFANCE ET LES ORPHELINES

De l'Hopital Saint-Vincent-de-Paul

SALLE DE L'ÉVÊCHE

VALLEYFIELD, 22 NOVEMBRE 1899

PROGRAMME

OUVERTURE	-	-	-	-	<i>Fanfare</i>
CHANT. — Hommage à sainte Cécile	-	-	-	-	<i>Riga</i>

SAYNÈTE. — Bienvenue à Son Excellence Mgr Falconio.

MONOLOGUE. — Le député.

OPÉRETTE. — “ Les pantoufles de sainte Cécile. ”

CHANSONNETTE. — Un solo de guitare.

ETUDE RÉCRÉATIVE.—Les fleuves, les rivières et autres cours
d'eau du Canada.

LE BONSOIR DES BEBES

Roses et Fauvettes

SCENE LYRIQUE

POUR LA RÉCEPTION DE

SON EXCELLENCE MGR DIOMEDE FALCONIO

Délégué Apostolique au Canada

LES ROSES

(CHANT)

Le soleil brille
Sous la charmille
Eveillez-vous !
Douce fauvette,
Chantez follette
Vos airs si doux
Ah ! ah ! ah !

(Les ROSES et les FAUVETTES chantent en chœur).

C'est un jour de grande fête
 Qu'avec transport l'on répète,
 Les gazouillis les plus doux.
 Ah ! ah ! ah ! ah !

Les ROSES (en chœur)

L'aube éclose
 Fraiche et rose
 Rit aux cieux.
 Et la brise
 Vocalise
 Des refrains harmonieux !

UNE ROSE (solo)

Entendez-vous les oiseaux du bocage ?
 Dès le matin ils chantent tout discrets.
 Il m'a semblé, dans leur joyeux ramage,
 Entendre de bien doux secrets !

PREMIÈRE ROSE (parlé)

Oh ? je sais bien ce qu'elles chantent les fauvettes !... Mais ce n'est pas elles qui ont annoncé, les premières, le secret mystérieux !... le matin, avant que l'aube ait blanchit les collines, je m'étais éveillée... sans l'aide du zéphyr... et déjà j'avais murmuré autour de moi... quelque chose... ah ! quelque chose qui me réjouit le cœur !

PREMIÈRE FAUVETTE

Pardon, belle rose ! tandis que vous et vos sœurs dormiez sur vos tiges parfumées, tandis que la brise vous balançait

doucement, en vous chantant sa berceuse, nous, fauvettes matinales, étions déjà hors du nid, et, dans une cantate joyeuse, nous annonçons à tout le bocage... quelque chose aussi... qui réjouit fort mon cœur.

CHŒUR DES FAUVETTES ET DES ROSES

C'est nous gentilles { fauvettes
 { fleurettes
Qui dès l'aube avons chanté
Dans nos { douces ariettes
 { cantates discrètes
Ce jour par nous tant fêté.
C'est nous gentilles { fauvettes
 { fleurettes
Qui chantions en chœur,
En ce jour de fêtes,
Notre illustre visiteur.

DEUXIÈME ROSE (parlé)

Avant que vous eussiez quitté vos nids soyeux, une main délicate et empressée m'avait cueillie pour être offerte au noble envoyé de Léon XIII...

DEUXIÈME FAUVETTE

Et moi donc... longtemps avant l'aurore, désireuse d'apporter aussi mon humble hommage, j'ai fait entendre mes plus harmonieux chants.

FAUVETTES ET ROSES chantent ensemble

Roses et fauvettes
Célébrons en chœur
En ce jour de fêtes
Notre illustre visiteur !

TROISIÈME ROSE (chant)

Et moi, petite rose,
 Presqu'encore un bouton
 Je veux, à peine éclore
 Louer aussi son nom
 Exaltons sa clémence
 Et sa bonté pour tous
 Gloire à Son Excellence
 Qui s'incline vers nous !

TROISIÈME FAUVETTE (parlé)

Quel plaisir ! et surtout quel honneur !... recevoir la visite
 de l'Envoyé papal : mais c'est plus que nous eussions jamais
 pu rêver !...

CHŒUR DES FAUVETTES ET DES ROSES

Au Jardin de l'Enfance
 Oubliera-t-on jamais
 L'aimable bienveillance
 Du messager de paix ?
 En lui notre âme espère,
 Il vient puissant et doux.
 Pasteur, Pontife et père,
 Bénis-nous, bénis-nous !...

UNE ROSE

Je voudrais exhaler à ses pieds mes plus délicieux parfums
 afin de rendre hommage à son mérite et lui exprimer l'amour
 que sa bonté nous inspire.

UNE FAUVETTE

Puissent nos chants porter jusqu'aux pieds du Souverain

Pontife l'hommage de notre respect filial et de notre amour le plus tendre. Puissent-ils aussi s'élever jusqu'au ciel afin d'en faire descendre sur le pape et son illustre envoyé bonheur et longue vie !...

ROSES ET FAUVETTES répètent ensemble

Bonheur et longue vie à Son Excellence Mgr Falconio. . .

CHŒUR FINAL

C'est nous, roses et fauveltes
 Qui dès l'aube avons chanté
 Dans nos cantates discrètes
 Ce jour par nous tant fêté !
 C'est nous roses et fauveltes
 Qui chantions en chœur,
 En ce jour de fêtes,
 Notre illustre visiteur

A ce moment, après une évolution des plus gracieuses, les enfants élèvent soudain au-dessus de leur tête des lettres fleuries formant la devise complète de Mgr Falconio : *Deus meus et omnia*.

LES PANTOUFLES DE SAINTE GEGILE

OPERETTE EN UN ACTE

SOUS un titre un peu bizarre à première vue, dit l'*Univers*, voici une petite pièce des plus gracieuses et des plus réussies, qui fera certainement la joie des jeunes filles et des adolescentes qui en seront les spectatrices, — ainsi que de leurs maîtresses et de leurs parents.

« Ce titre lui vient de la charmante et pieuse légende qu'elle met en scène avec beaucoup de vie, de verve et de talent.

« L'époque et le lieu où se passe l'action, au moyen âge, en Italie, prêtent aux décors et aux costumes les plus jolis et les plus pittoresques. Le comique et l'émouvant, les dialogues et les chants se mêlent à l'envi. Par son sujet et par la façon dont M. Le Roy-Villars a traité ce sujet, la pièce échappe à la banalité, sans tomber dans l'extraordinaire. Encore une fois, elle est à recommander. »

A la fin de la séance, qui parut l'intéresser vivement, Son Excellence adresse quelques mots aux enfants et les bénit affectueusement.

MESSE DES ENFANTS

A la cathédrale

FEUDI, le 23, Mgr Falconio célébrait la sainte messe à la cathédrale, pour tous les élèves des diverses institutions de la ville. Son Excellence était assistée de MM. Castonguay, curé de la cathédrale, et Allard, directeur du collège. Un grand nombre de prêtres étaient présents dans le sanctuaire. Les collégiens étaient chargés du chant, ce dont ils ont su très bien s'acquitter, comme d'habitude. L'église, littéralement remplie d'enfants, présentait un aspect des plus intéressants. A la fin de la messe, Mgr le Délégué adressa la parole à son jeune auditoire, et lui accorda une bénédiction spéciale.

Ce jour-là, le dîner fut offert à Son Excellence et au clergé par les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Au milieu du repas, Mgr Emard donne lecture de la dépêche suivante, arrivée à l'instant même :

Rome, le 23 novembre 1899

A Mgr Emard, évêque de Valleyfield,

Le Saint-Père accorde de tout cœur la bénédiction demandée par Votre Grandeur, à tous les prêtres religieux et fidèles.

M. Card. RAMPOLA.

Externat du Saint-Nom de Marie

DANS l'après-midi, on se rendit à l'externat du Saint Nom de Marie, dirigé par des religieuses de cette même communauté et comptant plus de quatre cents élèves. La vaste salle de réunion était ornée de festons et de tentures, et au fond se dressait un trône où prirent place Mgr Falconio et Mgr Emard. Les enfants présentèrent alors leurs compliments sous la forme suivante :

CHEUR

Venez, exprimons l'allégresse
Qu'éprouvent nos cœurs en ce beau jour.
A redire notre tendresse
Notre bonheur et notre amour.

SOLO

ROSINA PRÉSENT — IVONNE POIRIER.

Ton aimable présence,
Des cieux nous obtient la faveur,
Reçois notre reconnaissance
Et rends plus pur notre bonheur.

SOLO

AZILDA POIRIER — EMÉLIA MONPETIT. —

Qu'une prière douce et tendre,
Soit par nos cœurs faite, ô mes sœurs,
Du haut des cieux Dieu doit l'entendre
Parmi les chants des divins chœurs.

DIALOGUE. — Chant récitatif

Salut ! Salut ! Illustre Pontife.

DUO

BERTHA BOYER — M.-LSE ROCHEFORT. —

CHŒUR

Longtemps appelé par l'enfance
Nous te possédons, quel bonheur,
Quelle plus douce jouissance,
Fait palpiter nos jeunes cœurs.

RECITATION

RHÉA QUENNEVILLE. — Chères compagnes, le voilà donc
arrivé enfin, ce jour que nous désirions si ardemment et qui
nous semblait si loin, si loin ! !.....

LUCILLE DUBUC. — Oui le voilà arrivé, mais à la manière dont tu parles, au son même de ta voix, tu parais être dans l'embarras.

RHÉA QUENNEVILLE. — C'est que je croyais avoir beaucoup de temps pour me préparer à recevoir l'Illustre Pontife qui nous visite et que.....

LUCILLE DUBUC. — Et que tu n'a rien de prêt.

DÉLORA LÉGER. — Allons donc, laissons parler nos cœurs. Disons à ce Vénéré Prélat, avec quelle joie nous avons appris son arrivée au Canada, pour y séjourner parmi nous.

BERTHE LEGROS. — Veux-tu dire que Son Excellence demeurera toujours, toujours avec nous ?

DÉLORA LÉGER — Oui, comme représentant du Souverain Pontife Léon XIII.

PLUSIEURS PETITES. — Ah ! quelle faveur !

BERTHA LEGROS. — Quelle tendresse de la part de notre Saint Père le Pape, de nous envoyer son représentant qui veut bien venir jusqu'à nous, pauvres petites écolières.

BERTHINA QUENNEVILLE. — C'est que comme Notre Seigneur, le Saint Père aime les pauvres et les petits, et que chacune de nous a une large part de son amour.

LORENZA LEBŒUF. — C'est donc au nom de Léon XIII que Son Excellence nous bénira, nous, et nos familles ?

RHÉA QUENNEVILLE. — Oui, ma chère.

PLUSIEURS PETITES. — Quelle joie ! Quelle faveur !

TOUTES LES ÉLÈVES. — Redisons donc : Honneur, louange, amour à Celui qui se fait petit pour les petits ; honneur et gloire à Son Excellence, Monsieur Falconio !!!

CHANT

CHŒUR. Honneur à toi, dont la présence,
Comble en ce jour notre bonheur.
Reçois les vœux de notre enfance,
Reçois l'hommage de nos cœurs.

Mgr Falconio dit qu'il accepte ces hommages qui s'adressent au représentant du Souverain Pontife ; il se dit heureux de voir que tous les enfants sont si bien élevés et instruits sous la direction des bonnes religieuses ; les exhorte à la piété et au travail, et leur donne une paternelle bénédiction.

* *

Pour terminer la journée, Son Excellence, accompagné de Mgr Emard et de M. l'abbé Castonguay, fit une visite au maire de la ville, M. N. Langevin. Cet acte de courtoisie, hautement apprécié de celui qui en a été l'objet, était pour offrir à toute la population, dans la personne de son premier magistrat, un témoignage de satisfaction pour la manière grandiose dont elle avait su accueillir le Délégué de Notre Saint Père le Pape.

* *

Le vendredi, Son Excellence voulut bien célébrer la messe dans la modeste chapelle provisoire du collège. A cette occasion, les élèves firent la communion générale. Après le déjeuner, Mgr Falconio visite les classes, et daigne même interroger les jeunes gens en philosophie et dans la classe d'affaires. Le dîner se prit dans le réfectoire commun. Inutile de dire si les élèves de ce

collège naissant ont apprécié un pareil honneur. Le repas fut suivi d'une parade militaire des deux compagnies de cadets ; puis Son Excellence, voulant témoigner aux directeurs et aux élèves de la maison sa complète satisfaction, accorda, à la grande joie de tous, une vacance de dix jours pour les fêtes de Noël.

* * *

Au sortir de l'église, Mgr le Délégué Apostolique entre à l'école Saint-Louis-de-Gonzague où l'attendent près de cinq cents petits garçons. L'un d'eux, le jeune Bray, vint lui faire ce petit discours :

Excellence,

Depuis deux jours le bruit de la foule nous laissait dans la crainte : les petits pourront-ils se frayer un passage et voir de près le représentant de Notre Saint-Père le Pape ? Enfin nos vœux sont comblés. Le bruit a cessé, la foule est dispersée et nous les petits, nous jouissons de votre présence.

Excellence, à l'exemple de Notre-Seigneur daignez bénir les tout petits enfants.

La bénédiction est accordée de grand cœur par Mgr Falconio, qui ajoute la faveur d'un grand congé.

A BELLE - RIVE

SON Excellence, accompagnée de Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, de Monsieur le Curé et du Rév. M. Toupin, daigna ensuite se rendre à l'humble chapelle de Notre-Dame de Belle-Rive, très

joliment décorée pour la circonstance et dans laquelle se trouvaient réunis les enfants des deux écoles.

A son arrivée la cloche a suspendu son chant et l'on entend les acclamations de tout un petit peuple en liesse. Vive Notre Saint-Père le Pape !!! Vive Mgr Falconio !!! Puis la musique accompagne la marche triomphale de Son Excellence jusqu'au siège d'honneur placé dans le chœur de la chapelle. Puis les voix jeunes et fraîches de 500 enfants se firent entendre de nouveau : Amour ! Honneur, et gloire à Mgr Falconio. Quelques enfants entonnèrent alors l'oraison du Pape : *Oremus pro pontifice nostro Leone*, et l'assistance chanta à l'unisson : *Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra et non tradat eum in animam inimicorum ejus*. Ce qui fut répété trois fois. Puis, Patrick Mitchel, âgé de 5 ans, vint par une charmante poésie souhaiter la bienvenue à cet Hôte vénéré. La cantate qui suit fut très bien exécutée par les petites filles de l'école Marie-Rose.

CHANT — CHŒUR

Vive et profonde est notre ivresse
Pleins de respect sont nos transports ;
Oui, c'est la joie et l'allégresse,
Léon, par toi, vit sur nos bords.

RÉCITATION — Florida Maheu

Lorsque Jésus passait à travers la Judée,
Grande âme, de lumière et d'amour inondée,
Sa douceur attirait le peuple sur ses pas ;
Les enfants accouraient, tendant leurs petits bras,
Lui, pensif, contemplait longtemps cette innocence,
Reflet sacré des cieux, car l'âme de l'enfance,
Est comme un doux rayon dans la nuit de l'exil :
Laissez venir à moi les enfants ! disait-il ?

SOLO — EVA SÉGUIN

Laissez-nous, Excellence,
 Vous dire de tout cœur,
 Votre auguste présence
 Nous ravit de bonheur.

RÉCITATION. — ALBERTINE LECOIRS

Comme Jésus, vous aimez la naïve jeunesse ;
 Comme Lui, vous avez des trésors de tendresse ;
 Votre main est toujours ouverte pour bénir,
 Et vous dites à tous : Ah ! laissez-les venir.

M.-ANNE PROULX

Et nous venons à vous, frères d'être appelées,
 Et toutes, près de vous aujourd'hui rassemblées,
 Nous venons transporter notre amour, notre cœur,
 Nos prières, nos vœux, afin que le bonheur,
 Accompagne vos pas, afin que sur la terre,
 Dieu marche à vos côtés, et qu'il vous garde ô Père ;
 Afin, que Dieu vous fasse un chemin droit et sûr,
 Une tâche facile, un ciel serein, et pur.

CHŒUR

Vive et profonde est notre ivresse.

Puis, un garçon de 11 ans, Adrien Marleau, présenta
 à Son Excellence l'adresse suivante :

A Son Excellence Mgr DIOMÈDE FALCONIO,

Délégué apostolique au Canada.

Excellence,

La joie rayonne sur nos fronts, nos cœurs bondissent
 de bonheur, l'Église couvre ses murs d'ornements et

hisse ses drapeaux. D'où vient ce déploiement de pompe extraordinaire ? Ah ! c'est que nous sommes heureux de saluer Votre Grandeur et de lui offrir nos respectueux hommages d'amour et de profonde vénération.

Votre démarche vers nous, humbles agnelets du nombreux troupeau que Sa Sainteté Léon XIII a soumis à votre sollicitude pastorale n'apas lieude nous surprendre, Monseigneur, car comme Jésus vous aimez les enfants, vous les bénissez avec complaisance, et vous accueillez avec un sourire bienveillant les paroles pleines de candeur qu'ils se permettent de vous adresser. Notre jeune âge ne nous met pas à même d'apprécier à leur juste valeur les nobles qualités qui distinguent votre Grandeur, mais permettez-nous de répéter le refrain populaire que nous entendons chanter tous les jours par de plus savants que nous ; Mgr Falconio est un archevêque accompli. La science et la vertu lui font auréole. Il est le digne représentant du Pape et son histoire brillera dans les annales de l'histoire de l'Eglise.

Cette réception n'a pas l'éclat et la splendeur des fêtes occasionnées par votre visite épiscopale : ce n'est qu'un faible écho de la montagne qui se répercute dans la vallée : mais quoique plus modeste daignez croire, Monseigneur, qu'elle n'est ni moins cordiale, ni moins affectueuse.

Permettez-nous, Excellence, de vous souhaiter de longues années, beaucoup d'années, dans l'intérêt de l'Eglise, du salut de nos âmes et du progrès intellectuel et moral de notre chère patrie. Nous prions beaucoup pour vous, Monseigneur, et ce concert de nos cœurs sera sans aucun doute favorablement accueilli par le Tout-Puisant.

En vous offrant nos remerciements émus nous sollicitons comme dernière faveur de ce jour fortuné l'inestimable bienfait de votre bénédiction.

Tous les fronts se courbèrent et Son Excellence bénit solennellement toute l'assemblée.

Son Excellence répondit en français et chacune de ses paroles restera pour toujours gravée dans le cœur des parents et des petits enfants.

A la prière de Son Excellence, notre évêque aimé, Mgr J.-M. Emard, prit ensuite la parole et son cœur de père parla plus que sa bouche.

Après une nouvelle et dernière bénédiction le distingué Visiteur se retira et chacun emporta dans son cœur un précieux souvenir de cette journée bénie.

AU COUVENT


 CETTE belle journée se termina dignement par une réception splendide au pensionnat des sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, qui compte plus de deux cents élèves. Sur les murs de la salle, décorée avec autant d'élégance que de bon goût, se lisaient diverses inscriptions, telles que :

Vive Léon XIII. *Fides spes charitas.* Evviva la Sua Eccellenza. — *Deus meus et omnia.* Religion et patrie.
With love, we greet thee.

PROGRAMME

Entrée Duo - - "Poète et Paysan," par *Suppé*
 Mlles Marie-Louise Sévigny, Maria Bourque, Hélène et Eugénie Comte, Maggie Bourque, Evelina et Antoinette Brodeur.

CHANT. — *Grand chœur*. Prononciation à la romaine.

Magnificat par - - - - - *Webbe*

DUO. — Eglantine Longtin, Eveline Brodeur.

SOLO. — Eveline Brodeur.

DUO. — Lorelle Mérino, Mathilda St-Cyr.

CHŒUR DES PETITES. — Gloria Patris.

OPERETTE

Bienvenue, Souhails des fleurs

Melles Aggie Saint-Louis, Jeanne Comte, Robertine Pitre,
 Laura Demers, Eglantine Lefebvre, Parméla Barrette, Aline
 Dion, Mélodia Leduc, Angéline Taillefer, Blanche Miron.

" ITALIA "

A poetical selection, given by Miss EILEEN BARTLETT,
 followed by a song composed for the occasion and set to the
 music of " O LOVED ITALIA " from " LA TRAVIATA. "

Solo. — DELIA GRACE.

CHORUS

Soprano : { Fabiola Bartlett,
 Clare Sullivan,
 Bernadette Kinnehan,

Alto : { Mary Grace,
 Cécile Saint-Cyr.

ACCOMPAGNEMENT. — Melle Yvonne Dion.

Grand chœur. — « A sainte Cécile Cantantibus. »

ACCOMPAGNEMENT. — Melle Annie Deschène.

SORTIE. — *Duo.* — « Il Trovatore »

Melles Anna et Yvonne Dion.

BIENVENUE, SOUHAITS DES FLEURS

OPERETTE

(*Pour des petites.*)

CHANT

Ne se trouvant pas assez belles
Et rêvant des destins parfaits,
Un jour sous les feuilles nouvelles
Les fleurs exprimaient leurs souhaits.

Moi je voudrais être marquise,
Disait la Pervenche aux teinte bleues,
J'aurais une toilette exquise,
Des diamants aux mille feux !

Le vent rieur les laissait dire,
Et passant près des nids jaseurs,
Une fée au gentil sourire
Écoutait les souhaits des fleurs.

Afin qu'on m'admire sans cesse,
Disait l'Anémone à son tour,
Moi je voudrais être Princesse
Avoir un palais pour séjour !

Plus haut encore va mon désir,
Dit enfin la rose des bois,
Je voudrais être Impératrice
Pour dominer reines et rois !

RÉCITÉ

La rose des bois, ma chère, me semble pour le moins, un peu prétentieuse. Laisse-moi te dire ce que je sais d'une autre rose, plus modeste et partant beaucoup plus sage.

Il était une rose fée,
Qui fleurissait dans un jardin.
Vint la grande dame attifée
Tout de velours et de satin...

Elle tenait dans sa main blanche
De fins ciseaux dont l'or brillait,
Voici qu'elle a pliée la branche
Où la rose au vent se berçait.

« Me direz-vous la grande dame
Pourquoi, vous me voulez cueillir ?
« Dans mes cheveux qui sont de flammes
C'est pour te mettre et m'embellir. »

« Et vous me jetteriez la belle
Aussitôt la fête terminée.
Allez mettre de la dentelle
Ce sera moins vite fané. »

Sur le rosier de la rose fée,
Bien qu'il plia comme un roseau,
Malgré leur lame bien trempée,
La dame usa ses fins ciseaux.

Des fleurs ! des fleurs ! plein sa corbeille.
Alors voici le jardinier
Qui de voir la rose vermeille,
Apprête la lame d'acier.

« Me diras-tu s'enquit la rose,
Pourquoi tu prétends me cueillir ? »
« Reine des fleurs voici la chose :
C'est pour te vendre et m'enrichir. »

« Et quoi ! fit la rose avec colère,
Donner des fleurs pour de l'argent ! »
Tu peux bien mourir de misère
Si tu crois me vendre, méchant ! »

La serpe était bien aiguisée
La branche, frêle comme l'osier.
Mais la rose était une fée ;
Le fer s'usa sur le rosier.

Alors, voici la blonde tête
D'une fillette de dix ans.
Elle s'avancait la bouche en fête,
Gracieuse comme le printemps.

Elle dit à la rose vermeille :
« Ma rose, je viens te cueillir,
Aux pieds de la Vierge fidèle
Je veux te mettre en souvenir. »

« Mets moi vite devant son image
Pour être son plus bel atour, »
Dit la rose « toi seule est sage
Qui fait de fleur gage d'amour. »

UNE MOYENNE

Cette rose dont tu viens de me raconter l'histoire eut un sort digne d'envie assurément.

UNE AUTRE

Sa sagesse, sa modestie et sa plété lui avait mérité cette faveur. Si tu le voulais les fleurs que nous tenons accompliraient aussi sublime mission.

Respectueusement offerte au prélat éminent que nous possédons :

Elles s'effeuilleraient suaves et parfumées
Redisant les joies de cette mémorable journée !

UNE PETITE

Ces roses s'effeuillant n'auraient plus ni fraîcheur ni grâce.

UNE MOYENNE

Elles regagneront en odeur et en force ce qu'elle perdront en beauté.

UNE TOUTE PETITE

Le vent rieur les laisserait dire ?...

UNE MOYENNE

Mais oui, petite.

UNE AUTRE PETITE

Et la fée au doux sourire les accompagnerait ?

UNE MOYENNE

Notre amour et nos souhaits leur feront meilleure escorte.

UNE ÉLÈVE PLUS AGÉE (portant des violettes).

Qu'il me soit permis d'ajouter à votre bouquet ces simples fleurs de la vallée. Leur langage timide et discret sera parfaitement entendu de l'illustre Pontife qui nous sourit en ce moment.

(Présentation des fleurs)

CHANT

PETIT REFRAIN

Ce sont des fleurs charmantes,
Fleurissant en toute saison
Que notre âme reconnaissante
Vient nous offrir avec raison

GRAND REFRAIN

Doux trésor de cœurs tendres et pieux,
Parfums et souhaits montez aux cieux.

ADRESSE

LUE PAR Mlle HECTORINE LANGEVIN

Son Excellence Mgr D. FALCONIO,

délégué apostolique.

Monseigneur le Délégué Apostolique,

Veillez permettre aux élèves du couvent des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Valleyfield, d'approcher respectueusement Votre Excellence et de vous dire combien elles sont heureuses et honorées de votre présence au milieu d'elles. Ce qu'elles osent vous exprimer est si sincère, que vous l'avez certainement déjà lu sur leurs figures épanouies.

Elles vous doivent et s'empressent de vous rendre un triple hommage. Devant le fils de saint François d'Assise, elles s'inclinent pour saluer et admirer d'éminentes qualités et de hautes vertus ; devant le prince de l'Eglise pour honorer son auguste caractère ; et devant le délégué du Souverain Pontife, pour vénérer le représentant de la plus haute et de la plus sainte autorité qui soit sur la terre.

Nous nous sentons bien petites devant vous et ce sentiment nous fait parfaitement comprendre que ce n'est point à notre importance, encore moins à notre mérite, que nous devons l'honneur de vous recevoir.

Nous ne sommes que de jeunes et humbles élèves novices en tout, particulièrement dans l'art d'intéresser. C'est donc un sentiment d'extrême bienveillance, l'uni-

que désir de nous faire du bien, qui vous amène près de nous. Soyez-en mille fois bénie, Excellence.

Daignez croire que nous ne perdrons jamais le souvenir de la bonté que vous nous témoignez, bonté qui se traduit avec tant de délicatesse qu'on dirait que nous pouvons contribuer en quelque sorte à vos nobles délassements.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'amour des plaisirs et des jouissances mondaines pénétrant partout, mille dangers attendent la jeunesse.

Pour nous prémunir contre ces séductions, vous venez, Excellence, nous encourager à aimer toujours l'éducation si chrétienne et si catholique qu'on nous donne dans ce couvent. Soyez-en de nouveau bénie.

Nous nous engageons devant vous à prendre toujours pour modèle la femme forte de l'Évangile, cette femme qui, siège de la sagesse et miroir de la justice, nous apprend qu'il faut vivre dans le monde sans être du monde.

Nous prions Votre Excellence de vouloir bien nous bénir et faire descendre sur nos têtes et dans nos cœurs ces grâces précieuses qui maintiennent et fortifient la bonne volonté.

Avec la plus profonde vénération, Monseigneur le Délégué Apostolique,

De Votre Excellence,

Les très humbles et très reconnaissantes.

ÈLÈVES DU COUVENT DE VALLEYFIELD.

AU JARDIN DE L'ENFANCE

LE jour suivant, samedi, Mgr Falconio dit la sainte messe dans la chapelle des sœurs de la Providence. Les dames de charité y assistèrent en grand nombre. Sous la direction des religieuses, les orphelines donnèrent du très beau chant.

Après son déjeuner, Son Excellence fut conduite dans la grande salle du Jardin de l'Enfance, où se trouvaient deux cents petits enfants groupés sur les gradins.

Après un chant de bienvenue, deux d'entre eux viennent auprès de Son Excellence pour réciter, avec un parfait naturel, ce gracieux compliment :

EVA MARCELLIN

On nous a dit que cette fête
Comblerait notre plus doux vœu,
Et voici que l'écho répète
Salut à l'envoyé de Dieu.

Il vient à la joyeuse enfance
Porter le zèle de son cœur ;
Il vient sourire à l'innocence,
Pour elle il est un bon Pasteur.

On nous a dit que son cœur donne
La lumière et la vérité ;
Que toujours à son front rayonne
Un reflet de douce bonté.

EDDIE BOURDON

Excellence voyez, je suis petit encore
Dans ma bouche, les mots ne viennent que d'éclorre,
Je ne pourrai donc pas dire à Votre Grandeur
Ce que nos cœurs joyeux ressentent de bonheur
Quand vous nous honorez de tant de bienveillance.

Mais je puis assurer qu'au Jardin de l'Enfance
On est reconnaissant et puis l'on sait aimer.
Ceci, pas n'est besoin de mots pour l'exprimer
Oh ! je suis bien certain que votre âme si tendre
Sur ce point si délicat m'a déjà su comprendre.

C'est ainsi qu'avec nous agit notre Pasteur
Souffrez que sur le sien nous jugions votre cœur.
Et comme nous faisons pour ce bien-aimé Père
Nous offrirons à Dieu pour vous notre prière...

Monseigneur, permettez, ce n'est pas tout encore
Il est une faveur qu'à vos genoux j'implore,
Et dont nous garderons le plus doux souvenir :
Au nom de Léon XIII oh ! veuillez nous bénir !...

Il fallait bien demander un congé. Ce petit peuple
le fit en chantant gaiement :

ERNEST LEFEBVRE, soliste.

I

Voici pour nous un jour joyeux,
Tout est allégresse en ces lieux,
Enfants, de chanter vous plaît-il ?

CHŒUR

Ainsi soit-il !

II

A Son Excellence céans
Offrons nos vœux reconnaissants,
A vos bons cœurs ça convient-il ?

Ainsi soit il !

III

Pour notre Pasteur, en ce jour
Si je redis tout mon amour
Me seconder vous plaira-t-il ?

Ainsi soit-il !

IV

De votre part une faveur
Augmenterait notre bonheur,
Bonheur de face et de profil.

Ainsi soit-il !

V

Congé ce jour, congé demain
Dans notre collègue enfantin
Et Monseigneur, qu'en dira-t-il ?

Ainsi soit-il !

VI

Allons l'avez-vous entendu !
Son Excellence a répoudu
A notre chaleureux babil :
Ainsi soit-il !

Son excellence accorde le congé, donne sa bénédiction ; puis d'un ton paternel et affectueux, parle à ces petits enfants qui l'intéressent vivement ; disant que tout ce qu'Elle voit, tout ce qu'Elle vient d'entendre lui prouve de plus en plus combien, à Valleyfield, on donne de l'importance à l'éducation religieuse, et quel bonheur c'est pour les familles et pour les enfants de pouvoir compter sur tant de précieux avantages qui leur sont offerts dans nos institutions. Ce Jardin de l'Enfance qui, dès l'âge le plus tendre, préserve l'innocence et prépare les élèves pour les autres maisons, présente un intérêt tout spécial, et Son Excellence lui souhaite la plus grande prospérité. Elle conseille aux petits enfants d'être bien pieux, bien bons, et bien obéissants.

Son Excellence visite ensuite la maison dans tous ses départements ; les vieillards, les malades, les orphelins ont tour à tour le bonheur de recevoir sa bénédiction. Elle daigne aussi faire une visite aux parents de Mgr de Valleyfield, qui demeurent dans la maison de la Providence.

Une heure plus tard, Mgr Falconio quittait Valleyfield pour se rendre à Montréal. Son séjour au milieu de nous et les fêtes qui ont eu lieu à cette occasion, laisseront dans le cœur de tous un souvenir impérissable.

CLERGE DU DIOCESE DE VALLEYFIELD

S. G. MGR J.-M. EMARD

T. R. C.-A. SANTOIRE, V. G.

- M. C. Dufour, ancien curé ;
 “ E. Desmarais, curé de Saint-Louis de Gonzague ;
 “ T. Chagnon, curé de Saint-Joseph de Soulanges ;
 “ J.-E. Duprat, ancien curé ;
 “ T. Pepin, ancien curé ;
 “ P.-E. Lussier, curé de Beauharnois ;
 “ S.-O. Perreault, ancien curé ;
 “ F.-X. Sauriol, curé de Sainte-Marthe ;
 “ J.-O. Godin, curé de Vaudreuil ;
 Mgr L.-Z. Champoux, P. A., curé de Saint-Polycarpe ;
 M. A.-L. Charbonneau, curé de Saint-Timothé ;
 “ M. Laporte, chapelain du couvent de Valleyfield ;
 “ S.-A. Sauvé, évêché de Valleyfield.
 “ M. Mainville, ancien curé ;
 “ N.-E. Demers, ancien curé ,
 “ E.-A. Coallier, ancien curé ;
 “ B.-Chs. O’Hara, curé de Hinchinbrooke ;
 “ Is.-R. Chaput, curé de Châteauguay ;
 “ N. Aubry, curé Saint-Martine ;
 “ T.-Z. Allard, curé de Saint-Etienne ;
 “ Zép. Auclair, curé de Saint-Anicet ;

- R. P. J.-A. Charlebois, C. S. V., directeur du collège Bourget ;
- M. Oliv. Dufault, curé de Sainte-Justine ;
“ Frs. Reid, curé de Rigaud ;
“ Jos. Desrosiers, curé de Saint-Stanislas ;
“ A. Faubert, curé de Côteau du Lac ;
“ A. Boucher, professeur au collège de Valleyfield ;
“ Chs. Dugas, curé de Saint-Clet ;
- R. P. J.-E. Desrochers, C. S. V., professeur au collège Bourget ;
- M. A. Desautels, curé de Saint-Lazare ;
“ R.-H. Laberge, curé de Saint-Télesphore ;
“ Nap. Préville, curé de Saint-Jean-Chrysostôme ;
“ J.-A. Castonguay, curé de la cathédrale ;
“ J.-Art. Quesnel, curé de Ormstown ;
“ E. Lachapelle, curé de Saint-Urbain ;
“ T. Nepveu, curé de Huntingdon ;
“ Jos.-T. Théoret, curé de Howick ;
“ J. Toupin, curé de Notre-Dame de Bellerive ;
“ J.-A. Primeau, curé du Très Saint-Rédempteur ;
“ M.-A. de L. Laporte, curé de Sainte-Clotilde ;
“ J.-M. Duhamel, curé de l'Île Perrot ;
“ C.-D. Guilbault, curé de Saint-Antoine abbé ;
“ J.-A. Lippé, curé de Saint-Médard ;
“ F.-X. Pelland, curé de Sainte-Barbe ;
“ A. Perreault, curé de Sainte-Philomène ;
“ Jos.-D. Cécyre,
“ Jos.-A. Reid, curé de Saint-Thomas d'Aquin ;
“ M. Marleau, vicaire à la cathédrale ;
“ Noé Rémillard, Saint-Zotique ;

- M. Jos.-C. Allard, secrétaire, directeur du collège de Valleyfield ;
- “ J.-D. Nepveu, professeur au collège de Valleyfield ;
- “ J.-A. Derome, curé de Saint-Agnès de Dundee ;
- “ F.-X. Goyette, curé de Hemmingford ;
- “ P.-J. Bourget, curé de Saint-Regis ;
- “ F.-X. Tisseur, vicaire à Rigaud ;
- “ Ths. Préville, Saint-Jean-Chrysostôme ;
- “ J.-N. Bourbonnais, vicaire à Saint-Louis de Gonzague ; ;
- “ L.-A. Gagnier, chapelain du manoir de Châteauguay ;
- “ J.-A. Lécuyer, professeur au collège Bourget ;
- “ J.-H. Martel, vicaire à Saint-Polycarpe ;
- “ H.-U. Tremblay, vicaire à Beauharnois ;
- R. P. Houle, C. S. V., professeur au collège Bourget ;
- M. J.-D. Meloche, vicaire à Vaudreuil ;
- “ E. Gauthier, vicaire à Beauharnois ;
- “ P.-A. Sabourin, professeur au collège de Valleyfield ;
- R. P. N. Vaillancourt, C. S. V., professeur au collège Bourget ;
- M. J.-A. Dutrisac, vicaire à la cathédrale ;
- “ P.-E. Myre, vicaire à Sainte-Marthe ;
- “ J.-M. Pilon, professeur au collège de Valleyfield ;
- R. P. J.-C.-G. Ducharme, C. S. V., professeur au collège Bourget ;
- M. J.-A. Lacerte, professeur au collège de Valleyfield ;
- “ J.-A. Milard, vicaire à Saint-Joseph de Soulanges ;

- R. P. J. Lafontaine, C. S. V., professeur au collège Bourget ;
 M. J.-S.-E. Aubin, professeur au collège de Valleyfield ;
 " A. Bertrand, vicaire à Saint-Timothée ;
 " M. Cléroux, professeur au collège de Valleyfield.

PRETRES DES DIOCESES VOISINS

Qui ont assisté à ces fêtes

- Mgr L.-Z. Racicot, V. G., Montréal ;
 Mgr J.-O. Routhier, V. G., Ottawa ;
 M. G. Dauth, chanoine, Montréal ;
 " L. Colin, supérieur S. S., Montréal ;
 " J. Lefebvre, P. S. S., curé d'Oka ;
 " J. Léveillé, P. S. S., Montréal ;
 " P. Sklickling, P. S. S., Montréal ;
 R. P. J.-H.-A. Constantineau, O. M. I., recteur, Université d'Ottawa ;
 " H. Emard, O. M. I.,
 " O. Cornellier, O. M. I.,
 " J.-B. Beaudin, O. M. I.,
 " A. Pichon, S. J., Montréal ;
 " L. Estevenon, supérieur, T. S. S., Montréal ;
 " Simard, supérieur, C. S. S. R., Montréal ;

-
- R. P. L. Savard, C. S. S. R.,
“ C. Ducharme, provincial, C. S. V., Montréal ;
M. F. Towner, curé de Saint-Eugène, Ottawa ;
“ G.-F.-O. Chevretils, curé de Sainte-Anne de
Bellevue, Montréal ;
“ M.-J. Primeau, curé de Boucherville, Montréal ;
“ F. Adam, curé du Sacré-Cœur, Montréal ;
“ J.-A. Bélanger, curé de Maisonneuve, Montréal ;
“ E. Blanchard, curé de Malone, N. Y. ;
“ J.-M. Laflamme, chapelain du Précieux-Sang,
Saint-Hyacinthe ;
“ N. Gauthier, vicaire à Sainte-Anne de Bellevue ;
Montréal ;
“ F. Morin, vicaire à Maisonneuve, Montréal ;
“ H. Lecourt, curé de la Longue-Pointe, Montréal ;
“ H. Cousineau, supérieur du séminaire de Sainte-
Thérèse, Montréal ;
“ S. Corbeil, professeur au séminaire de Sainte-
Thérèse, Montréal ;
“ F.-A. Baillargé, curé de Saint-Hubert, Montréal.

Le collège Bourget avait aussi envoyé une députa-
tion de ses élèves, composée de tous les finissants de
cette année.

LE MONDE RELIGIEUX

Rome. -- *Mouvement de l'Année sainte.* — Il y a vraiment à Rome un mouvement considérable pour l'Année sainte qui s'approche.

Il y a un mouvement dans les âmes. Cardinaux, prélats, simples prêtres, font à tour de rôle les saints exercices pour mieux se préparer à cette faveur. Le Souverain Pontife a donné l'exemple en suivant ceux qui se faisaient au Vatican pour les prélats de la cour pontificale qui y ont leur résidence. Il y avait quatre conférences par jour, prêchées par deux Pères Jésuites. Leur présence était un hommage rendu à saint Ignace, le grand propagateur de ces exercices.

Les cardinaux ont fait ou font en ce moment leur retraite. Le cardinal Parrochi est allé pendant huit jours au couvent des Passionnistes, à Saint-Jean et Paul. Le cardinal Gotti s'est renfermé dans son palais, ne recevant ni lettres ni journaux, et observant un silence si rigoureux qu'il n'admettait même pas son secrétaire à partager son modeste repas. Le cardinal Vannutelli a fait la retraite avec ses prêtres, etc., etc.

Mais il y a aussi mouvement dans la population. Les différents Comités s'occupent des moyens propres à faire connaître à tous cette grande joie de l'Eglise ou à en perpétuer le souvenir.

Le 24 décembre, de grands feux de joie seront allumés sur toutes les montagnes qui entourent Rome et la ceindront d'une couronne d'étoiles lumineuses. D'après la tradition, la localité appelée Castel-Giubileo aurait été ainsi appelée en raison d'un château qu'y édifia Boniface VIII après le jubilé de 1300 dans le but de défendre cette propriété que l'argent des pèlerins avait permis d'acheter pour la basilique de Saint-Pierre. On édifiera, pour perpétuer ce souvenir, une chapelle au lieu où s'élevait jadis ce 'castel, bâti sur les ruines de l'ancienne *Fidenæ*. Cette chapelle sera donnée à la Basilique de Saint-Pierre.

Les pèlerins qui viendront de l'Italie ont été divisés en deux zones et on leur a fixé des époques différentes pour empêcher une agglomération excessive. D'après les informations prises au Comité de l'Italie méridionale, présidé par le cardinal Prisco, on compte pour ces régions seulement 59,000 pèlerins.

On le voit, le mouvement est partout, et nul doute que Dieu ne soit touché de la prière de ses fils qui viendront bien lui demander pardon de leurs fautes, mais viendront aussi implorer la liberté du Vicaire de Jésus-Christ.

(*La Croix de Paris.*)

Italie. — *Pour éviter les rencontres de trains.* — La *Liberté*, de Plaisance, reproduit une conversation tenue avec Mgr Fiorini (des Pères capucins) qui vient d'être nommé évêque de Pontremoli. Pour éviter les rencontres de trains, le savant prélat a combiné un système

de signaux mis en mouvement par un courant électrique ; et ces signaux qui parviendront au mécanicien sur la machine diront : « Un train s'avance » ou bien : « Un train vous précède », ou bien : « Un train vous suit, » ou : « La voie est encombrée ».

— D'après le dernier bulletin du bureau de statistique municipale, la population de Rome se monte à 550,543 habitants. Il y a très peu de temps que le demi-million a été dépassé.

Arménie. — On écrit d'Angora :

L'*Univers* du 28 juillet annonçait l'élection du patriarche des Arméniens catholiques, S. B. Mgr Emmanuélian. Cette élection vient d'être confirmée le 13 octobre par le sultan.

S. B. Mgr Paul Emmanuélian est né à Telermen, village situé près de Mardin (Arménie), le 16 janvier 1829. Il commença ses études ecclésiastiques au séminaire de Bzimmar (Liban) et il les compléta à Rome au collège de la Propagande. Peu de temps après son ordination sacerdotale, il fut nommé vicaire général ; puis en 1881, évêque de Césarée. Par son intelligence remarquable et son exquise bonté de cœur, ainsi que par sa longue expérience du ministère et ses solides vertus, S. B. Mgr Emmanuélian justifie, à tout égards, la confiance de Sa Majesté Impériale, celle des catholiques arméniens et le suffrage presque unanime de ses collègues dans l'épiscopat réunis en synode à Constantinople pour l'élection du successeur de Mgr Azarian.

En Mgr Emmanuellian on a un patriarche dans le sens antique du mot ; un grand religieux, bon, austère pour lui-même, charitable envers tous, et ne tendant dans toutes ses actions qu'à faire le bien et par là même à attirer tous les cœurs. Le nouveau patriarche, d'après un usage qui est bien fait pour témoigner de l'attachement des Arméniens au Saint-Siège, ajouta à son nom de Paul celui de Pierre (XI). Sous l'égide puissante de ce double nom apostolique il est permis de prédire au nouveau chef de l'église arménienne catholique les plus heureux succès. Nos vœux les plus ardents et nos constantes prières les demandent à Dieu. »

OBITUAIRE

Valleyfield. — Mgr LOUIS-ZÉPHIRIN CHAMPOUX, protonotaire apostolique, curé de Saint-Polycarpe, décédé le 17 décembre courant.

*Société d'une messe
et Caisse Ecclésiastique de Sainte-Cécile.*

TABLES DES MATIÈRES

DU VI^e VOLUME

No 1 — 1 juillet		PAGE
1o	Lettre de S. S. Léon XIII à Mgr l'archevêque de Bourges.....	1
2o	Platon. Conférence donnée à l'Université Laval à Montréal.....	3
3o	Reconnaissance de la religion catholique en Chine.	20
4o	Obituaire.....	23
5o	Alcoolisme.....	24
6o	Le monde religieux : Rome, France, Chine.....	25
7o	Bibliographie : ouvrages reçus, actes épiscopaux, revues (échanges).....	29
No 2 — 15 juillet		
1o	Allocution consistoriale.....	33
2o	Leibnitz.....	38
3o	Lettre du Souverain Pontife à S. Em. le cardinal Richard	49
4o	La communion pour les défunts.....	50
5o	Le congrès eucharistique de Lourdes :	
	I Lettre de S. S. Léon XIII à Mgr l'évêque de Reims.....	54
	II Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII à Mgr l'évêque de Liège	55
6o	Décrets et solutions : S. C. du Saint-Office ; S. C. des Rites	57
7o	Décret sur la canonisation du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle.....	57
8o	Le monde religieux : Rome, Autriche.....	62
9o	Bibliographie : ouvrages reçus, actes épiscopaux ..	64
No 3 — 1 août		
1o	Le Souverain Pontife et les évêques américains....	65
2o	Le délégué apostolique au Canada.....	68

	PAGE
3o Descartes.....	72
4o Décret de canonisation du B. Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes....	80
5o L'université d'Oxford et la bibliothèque vaticane..	83
6o Décret de béatification de Jean-Gabriel Taurin-Dufresne, de Pierre Dumoulin-Borie, de François-Isidore Gagelin et de leurs compagnons	84
7o Le monde religieux : Rome, Angleterre, Canada.	87
8o Obituaire.....	93
9o Bibliographie : ouvrages reçus, actes épiscopaux..	94

No 4 — 15 août

1o Le Pape et la conférence de la paix.....	97
2o Lettre de la S. C. des Rites sur le développement à donner au culte du Sacré-Cœur de Jésus.....	100
3o Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII à l'évêque de Marseille sur le Sacré-Cœur... ..	105
4o Nos collègues séminaires.....	108
5o Réception du nouveau nonce à l'Élysée.....	112
6o L'américanisme.....	115
7o Les Caisse rurales.....	118
8o Décrets et solutions : mariage.....	123
9o Le monde religieux : Rome, France, Iles Marshall, Mésopotamie, Afrique, Canada.....	123
10o Obituaire.....	128
11o Bibliographie : ouvrage reçues, actes épiscopaux..	128

No 5 — 1 septembre

1o L'étude du latin.....	129
2o Les trappistes..	148
3o Le monde religieux : Rome, Belgique, Hollande, Turquie.....	153
4o Pensionnat Normal du Sacré-Cœur pour la formation d'institutrices chrétiennes	155
5o Bibliographie : actes épiscopaux.....	160

No 6 — 15 septembre

1o L'étude du latin (<i>Suite et fin</i>).....	161
--	-----

	PAGE
2o La profanation de l'église Saint-Joseph à Paris. Lettre de Son Em. le cardinal Richard.....	179
3o Décrets et solutions : jubilé, mariage, trône épiscopal, scapulaire, chemin de la Croix, custode de l'ostensoir, messe de requiem, le crucifix....	184
4o Le monde religieuse : Rome, Italie, France, Allemagne, Prusse, Angleterre, Canada.....	186
5o Obituaire.....	192
6o Bibliographie : actes épiscopaux.....	192

No 7 — 1 octobre

1o Lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII aux archevêques, évêques et au clergé de France.....	193
2o Le monde religieux : Rome, Angleterre.....	223

No 8 — 15 octobre

1o La dévotion du Rosaire.....	225
2o Mgr Diomède Falconio, le bref pontifical qui l'accrédite comme délégué apostolique au Canada...	228
3o Mgr Diomède Falconio, réception officielle.....	231
4o Bossuet à Meaux.....	236
5o Le monde religieux : Rome, Italie, France, Inde, Afrique.....	250
6o Obituaire.....	254
7o Bibliographie : ouvrages reçus, actes Episcopaux...	255

No 9 — 1 novembre

1o Lettre de Notre Très Saint Père Léon XIII, pape par la divine providence, aux archevêques et évêques du Brésil.....	257
2o Un congrès en l'honneur de la sainte Vierge, lettre du Souverain Pontife.....	264
3o Discours du Pape aux pèlerins ouvriers français, le 23 septembre.....	266
4o Lettre pastorale de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, à l'occasion du centenaire de Mgr Ignace Bourget.....	268
5o Un document du IIe siècle de l'Eglise.....	277

	PAGE
60 <i>L'Union de prières</i> , extrait d'une récente Lettre Pastorale de Mgr l'évêque de Valleyfield.....	279
70 Décrets et solutions : S. C. de l'Inquisition ; S. C. du Concile.....	282
80 Le monde religieux : Rome.....	282
90 Bibliographie : Ouvrages reçus.....	283

No 10 — 15 novembre

10 La souveraineté politique du Pape	289
20 Le latin.....	294
30 Adresse des cardinaux français à S. S. Léon XIII à l'occasion de l'encyclique au clergé de France....	298
40 Au Sacré-Cœur : La croix du dôme.....	300
50 La préfecture apostolique du T. Svaal.....	306
60 Chant patriotique catholique	307
70 Obituaire.....	309
80 Les missionnaires et la linguistique.....	310
90 Le monde religieux : Rome, France, Allemagne, Suisse, Canada.....	315
100 Bibliographie : actes épiscopaux	320

Nos 11 et 12 — 1 et 15 décembre

10 Constitution de Notre Très Saint Père Léon XIII sur les indulgences du jubilé de 1900.....	321
20 Décret <i>Urbis et Orbis</i> relatif à l'année sainte.....	329
30 S. E. Mgr Diomède Falconio, Délégué Apostolique au Canada.....	333
40 Mgr Diomède Falconio : Notes biographiques.....	334
50 Visite de Mgr Falconio à Valleyfield.....	336
60 Le monde religieux.....	393
70 Obituaire.....	396
80 Table des matières du VIe volume.....	397